

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire :

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

REDACCTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA LETTRE DE M. O'HAGAN

Les Prussiens de l'Ontario. — Le "British Fair Play"

On trouvera tout à côté la première partie de la lettre de M. O'Hagan. Nous donnerons le reste demain. C'est une pièce d'importance considérable, ce sera, aux mains de nos amis, un excellent instrument de propagande dans les milieux anglais.

M. O'Hagan habite l'Ontario (Windsor); il a été principal d'un high school dans cette province (à Rockland). Il sait ce dont il parle et il a, sur la plupart de ceux qui traitent la question, l'énorme avantage d'avoir étudié sur place les systèmes scolaires de plusieurs pays. De plus, il est Irlandais catholique et cela a son importance, au moment où certains journaux anglo-protestants de l'Ontario s'efforcent de réduire toute la question à une querelle entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française.

Or, que dit M. O'Hagan? Tout simplement ceci: "...J'ai un peu étudié les systèmes scolaires de l'Europe et de l'Amérique et, NULLE PART, DANS L'HISTOIRE PEDAGOGIQUE D'AUCUN PAYS, je n'ai encore rien rencontré qui fût à la fois si étroit, si DEPOURVU-DE SAGESSE, DE PEDAGOGIE ET DE BON SENS, SI BRUTALEMENT INJUSTE que l'ordonnance scolaire de cette province dirigée contre l'étude et l'extension de la langue française."

Et il particularise sa dénonciation: Pas plus que M. Bourassa, il n'hésite à assimiler aux Prussiens d'Europe leurs congénères de l'Ontario, qui ont en l'art justicier de se dissimuler sous un pseudonyme anglais. "Quelle draconienne que puissent être, écrit-il en toutes lettres, les règlements scolaires de l'Alsace, ils portent à leur face même PLUS DE LIBERALITE ET PLUS D'ESPRIT DE JUSTICE que les règlements ontariens relatifs aux écoles bilingues. Ceci ne peut être mis en question, car, au moment où j'écris, j'ai sous les yeux les règlements scolaires de l'Alsace et ceux de l'Ontario." Il montre en même temps comment, dans les pays civilisés, on résout cette question de langue.

En Belgique, par exemple, la langue maternelle est, de par la loi, la langue d'enseignement dans toutes les classes et cela, comme le fait remarquer en passant M. O'Hagan, ne paraît pas avoir empêché les Belges de faire leur devoir dans les tranchées. En Afrique-Sud, au témoignage du Statesman's Year Book, la langue du foyer — c'est-à-dire pour les Boers, le hollandais — est régulièrement langue d'enseignement pour les quatre premières classes. De sorte que les Boers jouissent, quelques années à peine après la conquête anglaise, d'un régime infiniment supérieur à celui que les Prussiens de l'Ontario veulent faire à la minorité française.

Comme tous les gens intelligents, M. O'Hagan aperçoit très bien les conséquences de ce déni de justice: le fossé qui se creuse entre les races et qui compromet l'avenir de notre pays. Aussi demande-t-il à la majorité de langue anglaise de revenir sur ses pas, de s'arrêter dans la voie de la tyrannie.

Mais, en même temps, il crie à ses compatriotes canadiens-français de résister avec une suprême et persévérante énergie. "Quel avis donnerais-je, écrit-il, aux Canadiens-français de TOUTES LES PARTIES du Canada? Celui de s'organiser et de montrer leur force. Portez votre cause jusqu'au Conseil Privé, si la chose est nécessaire, et si la vous échouez—ce qui, à mon avis, est improbable—CONTINUEZ LA BATAILLE. N'ABANDONNEZ PAS A L'ENNEMI UNE SEULE TRANCHEE." En dépit des défaites possibles, ne cédez point "car la justice, l'intégrité de votre race, la conservation de votre entité nationale et la fidélité à vos plus nobles traditions exigent que vous restiez dans les tranchées jusqu'à ce qu'il ait été tiré le dernier coup de fusil."

Ce conseil de persévérance et d'énergie sera suivi, nous en avons la confiance. Nous voulons pareillement espérer que la prophétie suprême de M. O'Hagan ne tardera pas à se réaliser. "Croyez-moi, dit-il, des milliers de Canadiens d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise applaudiront à votre sagesse, à votre patriotisme et à votre ténacité et, à la fin, apporteront à votre noble et patriotique travail le sceau de leur approbation."

Nous aurions voulu traduire en entier la lettre de notre vaillant ami: l'espace nous manque, à notre vif regret. Mais il est un passage encore que nous voulons signaler: c'est celui où M. O'Hagan dénonce l'absence totale de loyauté d'un certain nombre de journaux de langue anglaise.

"Nous parlons, dit-il, de Fair play britannique. Cette expression, je l'avoue, a quelque sens en Angleterre, mais avec le régime scolaire qui existe présentement dans l'Ontario, cette expression n'a ici aucun sens. Car une grande partie des journaux canadiens des deux partis refusent absolument à la minorité canadienne-française ou à ses défenseurs le moyen de plaider sa cause dans leurs colonnes. Est-ce là le British Fair Play? Mais ce que feront et ce qu'ont fait plusieurs journaux, c'est de dénaturer et de falsifier à leur propre avantage toute déclaration faite en faveur des droits scolaires de la minorité canadienne-française."

Et M. O'Hagan sait, encore une fois, ce dont il parle, puisque dans sa courageuse campagne pour la justice, il s'est plus d'une fois heurté à cet abominable parti pris. Le Montreal Star même lui a refusé une demi-colonne pour défendre la minorité.

Il est vrai que, depuis, le Star s'est fendu d'un article fort sympathique à l'endroit de cette même minorité, et M. O'Hagan ferait peut-être bien, en invoquant cet article, de renouveler sa tentative.

Il fournirait au Star une excellente occasion de servir la cause du Droit et de démontrer la profondeur de sa sincérité.

Omer HEROUX.

LETTRE DE QUEBEC

Premier vote.—Les contribuables de Ville Émard.

Québec, 20. — Le premier vote de la session a été pris aujourd'hui. Ce sont les résolutions préliminaires au projet de loi obligeant les agences privées de policiers à se munir d'un permis du prix de \$200 qui l'ont provoqué. Quarante-deux députés, dont MM. Prévost et Lavergne ont voté pour.

Ce projet qui deviendra loi, étant d'intérêt public, il convient d'en citer les résolutions essentielles.

Une personne ou une corporation ne peut agir comme détective particulier, ni s'annoncer comme tel, ni prendre ce titre ou un titre équivalent dans un document, sur une lettre ou une carte, sans obtenir au préalable un permis à cet effet du trésorier de la province.

Toute personne ou corporation demandant l'octroi du permis doit s'adresser par écrit, au trésorier de la province et fournir un cautionnement jusqu'à concurrence d'une somme de \$3,000.00 pour garantir,

en toutes circonstances, tant pour elle-même que pour ses agents ou employés, le parfait, honnête et légal accomplissement des devoirs qui lui incombent en qualité de détective particulier.

Le trésorier de la province, après l'enquête qu'il juge à propos de faire sur le caractère, l'habileté et la compétence de la personne ou de la corporation demandant l'octroi du permis, et sur approbation du cautionnement et réception d'un droit de \$200.00, peut émettre, sur rapport favorable du procureur général, un permis rédigé suivant la formule B ou toute autre au même effet, autorisant le requérant à conduire ou à tenir un bureau de détectives particuliers pour le terme d'une année.

Les personnes qui servent comme employées ou agents d'une personne ou d'une corporation porteur d'un permis émis conformément à l'article 3666, ne sont pas tenues de se procurer un semblable per-

mis, mais elles doivent, tout de même, sur recommandation de l'employeur, se procurer un permis spécial annuel sur paiement d'un droit de \$2.00.

"L'employeur qui a recommandé une personne ou un agent qui obtient un permis spécial en vertu du présent article est responsable de sa conduite de cette personne ou agent dans l'exercice de ses devoirs de détective particulier.

"Quiconque commet quelque acte prohibé par la présente section ou ne se conforme pas aux prescriptions qu'elle édicte, encourt une amende de pas moins de \$200.00 et de pas plus de \$500.00, pour chaque contravention, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, un emprisonnement n'excédant pas trois mois.

"S'il s'agit d'une corporation, le président, le gérant, le secrétaire ou le trésorier, selon le degré de culpabilité de ces officiers, sont passibles de l'emprisonnement ci-dessus fixé, à défaut du paiement de l'amende et des frais par la corporation.

"Une personne, une corporation ou un employé ou agent détenteur d'un permis émis en vertu de la présente section ne peut prêter ou louer ce permis à une autre personne ou corporation ou à un autre employé ou agent, sous peine de l'amende ou de la pénalité édictée par le paragraphe 1 du présent article.

"Tout permis ainsi prêté ou loué est nul, ipso facto.

Les mots "détectives particuliers", dans la présente section, désignent les personnes ou corporations qui, moyennant rémunération, s'occupent à rechercher les auteurs des infractions prévues par les lois ou à fournir des renseignements sur le caractère moral ou sur la conduite de certaines personnes ou sur le mode de transiger certaines affaires par des corporations ou personnes, mais incluent pas les corporations ou personnes qui s'occupent, moyennant rémunération ou autrement, de donner des renseignements sur la situation financière ou commerciale d'autres corporations ou personnes."

M. Tellier trouve dans ce texte deux principes qu'il ne peut admettre: la restriction de la liberté du travail et la création d'un pouvoir arbitraire. Autrefois le travail était libre dans la province; maintenant on le frappe d'un impôt. En quoi l'honneur de \$200 peut-il être une garantie pour le public? De plus, c'est un seul homme, le trésorier provincial, qui décidera si un tel, bien que se conformant au principe général de la loi en payant les \$200, peut exercer le métier de policier.

M. Mitchell remarque que cette loi est nécessaire à Montréal.

A qui M. Tellier répond que la législation de la province subit trop l'impression que Montréal est toute la province. En dehors de Montréal, cette loi aura l'effet de restreindre les moyens d'action des avocats par exemple qui, pour se renseigner sur la crédibilité d'un témoin ne pourront plus recourir aux services de leur huissier ou des personnes connaissant celui-ci, et dans bien des cas, lorsque la partie intéressée n'aura pas les moyens de payer les frais d'une agence, de compromettre plus cause. Cette loi s'inspire trop du désir d'augmenter le revenu ou de la crainte de voir revenir l'agence Burns.

MM. Lavergne et Prévost approuvent au contraire le principe de la loi, qui mettra fin à une foule d'agences qui ne sont rien autre chose que des instruments de chantage. M. Prévost voudrait même que toutes les agences de policiers fussent responsables au Procureur-Général.

M. Cousineau saisit l'occasion pour suggérer un service de police générale qui agirait pour le public. Actuellement, dit-il, si un vol se commet en dehors d'une grande ville, la police provinciale refuse d'agir et la police municipale aussi. Les victimes n'ont pas s'adresser aux agences privées à cause du coût élevé de leurs services. Et c'est ainsi qu'il y a beaucoup trop de vols restés impunis.

Les résolutions préliminaires au projet sont votées tel que dit plus haut avec applaudissement traditionnel pour MM. Mitchell et Bugeaud, qui votent pour la première fois et le coucou habituel chaque fois que l'assistant-greffier mentionne le nom du député de Laval.

Le reste de la séance a été plutôt terne. On a voté un amendement à la loi des coroners, qui les autorise à ordonner l'examen interne ou externe de la victime avant la convocation du jury, et un amendement à la loi d'agriculture portant à cent mille piastres le fonds destiné à subventionner les sociétés d'agriculture.

M. Prévost a profité de l'occasion pour demander l'aide en faveur de la société d'agriculture No 1 de Terrebonne qui se construit des bâtiments à Saint-Jérôme. On a discuté aussi la proposition des expositions annuelles et l'amélioration du bétail sans grands résultats pratiques.

Le bill de la commission scolaire catholique de Montréal, distribué aujourd'hui, est en partie le requête de l'annexion de la municipalité scolaire de Ville Émard dont le passif, affirme le préambule, excédait l'actif de plus de \$80,000 et qui n'avait en 1913-14 perçu aucune taxe scolaire. La commission générale demande donc que les contribuables de Ville Émard soient obligés de combler ce déficit en payant durant six ans, à partir de 1916-17 une taxe additionnelle de 20 sous par cent piastres, et, cette année, une taxe additionnelle de 60 sous par cent piastres pour remplacer la taxe non perçue en 1913-14. La commission demande en outre le pouvoir d'a-

BILLET DU SOIR

"OUI OU NON?"

"Où ou non?"
Que de fois cette question nous embarrasse, dans sa brièveté formidable, nous pousse au pied du mur, nous laisse incapables de dissimuler davantage, nous force à donner la réponse nette et précise qui ne laisse place à aucun équivoque!

Mais ceux qui la posent savent qu'il est parfois impossible d'y répondre tout net, qu'il y faut faire une distinction préalable, débayer en quelque sorte le terrain avant d'énoncer la réponse définitive.

Aussi n'est-il pas toujours à leur avantage d'insister pour l'obtenir, cette réponse. Car maintes personnes, d'esprit vif, savent s'y dérober et prendre avantage du: "Où ou non?" pour embarrasser à son tour le questionneur.

Tel ce policier canadien-français d'une autre époque, d'esprit et d'éloquence brillante, qui ne fit jamais rien, tout en étant l'un des plus intelligents et des plus redoutables orateurs de son temps.

Un jour, au cours d'une campagne électorale, il s'était proclamé indépendant, bien que notoirement connu comme conservateur. Un de ses adversaires de hustings, rouge enragé, et qui n'était pas de taille à lutter d'esprit avec lui, lui posa cette question: "Êtes-vous rouge?"

—Etes-vous bleu? Êtes-vous rouge? —Où ou non, êtes-vous bleu, êtes-vous rouge? Et se tournant vers la foule, il ajouta, fier de son interrogatoire: "Monsieur doit être capable de répondre tout de suite à cette question. C'est simple et facile, de répondre oui ou non. Qu'il le fasse!"

—C'est bien facile, au dire de mon contradicteur, commenta l'interrogé, "de répondre à toute question par un oui ou par un non. C'est facile, dites-vous?" en se tournant vers le rouge fier de sa trouvaille, et qui fit un signe de tête fortement affirmatif.

—Eh bien, messieurs, je vais vous prouver comme ça n'est pas si facile que ça! Et se tournant encore vers le rouge, il lui dit: "Dites-moi, mon ami, était-ce la première fois que vous battiez votre femme, hier soir? Répondez par un oui ou par un non. C'est si facile!"

Le rouge fut tout embarrassé, tandis que la foule riait aux éclats. Répondre oui, c'était admettre avoir battu sa femme. Répondre non, c'était avouer l'abandon d'un objet si cher.

—Allons, mon ami, répondez! Où ou non? C'est si simple!"

Le pauvre diable cherchait une issue et s'apercevait que ce n'était pas si simple qu'il l'avait dit. L'autre, profitant de son embarras manifeste, accentua l'ironie en lui posant cette seconde question:

—Voilà, mon ami, dites-moi, êtes-vous aussi bête que vous en avez l'air? Répondez, oui ou non. C'est si facile!"

L'autre n'a pas encore répondu.

Paul POIRIER.

LA GUERRE

Les dépêches de la nuit et du matin apportent de nouveaux détails quant au raid aérien des Allemands au-dessus de Yarmouth, de Sandringham et des petites villes avoisinantes et parlent d'une protestation de la Hollande auprès de Berlin, relativement à cette incursion toulonnaise.

En France, il se passe peu de neuf, mais on s'attend à de nouvelles tentatives allemandes dans la région de Soissons et dans l'Alsace et la Lorraine. Nouvelles rares, de Russie, l'Angleterre, à part l'intérêt qu'elle porte à son second bombardement par les Allemands, s'intéresse aussi à la question du "Dacia", qui risque de soulever de nouvelles difficultés avec les États-Unis. Chez nous, il faut surtout noter un discours fort sensé de M. White, le ministre des Finances, au sujet de l'agriculture canadienne, pendant la guerre.

ZEPPELINS?

Il est impossible de savoir si ce sont des zeppelins ou des aéroplanes qui ont survolé l'Angleterre, mardi soir, et bombardé quelques-unes des villes de la côte, sur la mer du Nord et d'autres à l'intérieur des terres. Les dommages matériels sont assez étendus, et il y a eu au plus cinq ou six pertes de vie. Les témoignages sont fort contradictoires quant à la nature exacte des agresseurs allemands. Etient-ce des dirigeables ou des aéroplanes? Le bulletin de Berlin est délibérément discret à ce propos. Il parle de "airships". Des journaux anglais prétendent que les Allemands se sont servis de dirigeables seuls, d'autres ne mentionnent que les aéroplanes et un certain groupe parle enfin de dirigeables escortés d'aéroplanes. Des témoins nombreux appuient toutes ces versions. Il semble, d'après la nature de certaines des bombes trouvées intactes, à Yarmouth et dans les environs, qu'elles aient été lancées par des zeppelins, mais cela même n'est pas bien certain. Cette question offre de l'intérêt, puisque, si ce sont simplement des aéroplanes qui ont fait un tel raid, il resterait à l'Allemagne à démontrer la praticabilité de ses zeppelins, pour

jouter \$25 à la retraite de ses instituteurs pour chaque cent piastres que ceux-ci toucheraient du fonds de pension des instituteurs et institutrices.

Si le trésorier n'a pas changé d'idée, nous l'entendrons parler finances demain.

Jean DUMONT.

un raid audessus de territoires éloignés, tandis qu'autrement la randonnée de mardi soir l'aurait déjà établie. Et c'est là ce qui intéresse surtout les gens au courant de l'aéronautique. Berlin entretient à dessein l'obscurité autour de tout cela. Les journaux anglais admettent que ce n'est là qu'un préliminaire à des attaques aériennes plus grandes. Mais si elles ne donnent pas de meilleurs résultats pratiques que celle de mardi soir, elles mettront en relief l'inutilité relative des dirigeables et des aéroplanes comme instruments de combat dangereux, si tous deux sont de merveilleux observateurs, et des plus utiles en cette qualité.

Londres prétend que le gouvernement hollandais aurait l'intention de protester contre la violation de la neutralité de son territoire que les aéroplanes ou les zeppelins teutons auraient commise en survolant la Hollande et les îles de la Frise pour aller jeter leurs bombes sur l'Angleterre. Il y a quelque temps, à la suite d'un raid d'aviateurs anglais qui allèrent jeter des bombes sur Friedrichshafen, l'Allemagne protesta, auprès de Genève, disant que ces aviateurs avaient violé la neutralité du territoire suisse en le survolant, ce qui n'a pas été établi. Le projet de la Hollande serait donc vraisemblable et appuyé sur des précédents. Mais rien n'indique que la Haye le fera; du moins n'a-t-elle déposé officiellement l'annonce. Il est toutefois que de nombreux témoins auraient, au cours de la journée qui précéda et de la nuit qui suivit l'incursion au-dessus de l'Angleterre, entendu, sur les côtes de la Hollande, les moteurs des aéroplanes ou des dirigeables teutons. Certains prétendent même que des ballons, type Persoon, semi-rigides, auraient bombardé Yarmouth, accompagnés de quelques biplans allemands. Le saura-t-on jamais?

EN FRANCE

De France, on signale le bombardement de Soissons et de la banquette par les Allemands qui voudraient détruire la ville, franchir l'Aisne et tenter peut-être une nouvelle marche sur Paris. Les experts s'entendent pour dire qu'elle serait impossible à tous les points de vue, puisque les approches de Paris sont maintenant protégées cent fois mieux qu'en septembre dernier et que les armées françaises en activité sont plus fortes, plus aguerries, mieux outillées, mieux commandées qu'elles ne l'étaient alors; car, dans l'intervalle, Joffre a mis en disponibilité plusieurs généraux incapables et les a remplacés par des nouveaux titulaires qui ont maintenant fait leurs preuves.

Les dépêches signalent aussi le calme relatif des Allemands, dans cette région, sauf tout près de Soissons; mais ceci peut être trompeur. Car, en dépit du fait que les Français occupent de très fortes positions au sud de l'Aisne et aussi sur le flanc est des Allemands, sur la rive nord, il ne faut pas en conclure que ceux-ci vont renoncer à l'idée d'une nouvelle tentative de trouée. Ils ont habitude le monde, depuis cinq mois, à leurs essais audacieux, presque tous jours terminés par des échecs considérables. Et il y a tout lieu de croire qu'ils ne renonceraient pas de sitôt à ces méthodes stratégiques, ne serait-ce que dans le but d'affermir la confiance, de la population allemande éloignée des champs de bataille.

EN RUSSIE

De Petrograd, on télégraphie que l'objectif principal de von Hindenburg, une marche sur la Vistule et l'établissement de ses troupes sur le bord de ce fleuve, vers le centre du territoire qu'il traverse pour se jeter à la mer, ne réussit aucunement et que les troupes moscovites, par leurs manœuvres récentes, auraient obligé le général à changer tout son plan de campagne afin d'éviter une défaite à ses soldats, et à les reformer avec un nouvel objectif, encore inconnu, qui suppose être le ralliement aux troupes allemandes dans la Prusse de l'Est.

Sur les autres fronts, les succès moscovites continuent. En Galicie et en Bukovine, notamment, l'avance des Russes est considérable.

LE "DACIA"

Le départ prochain du "Dacia", navire qui battait pavillon allemand avant la guerre, et des armateurs américains ont acheté, inscrit aux registres de la marine marchande américaine, chargé de coton et qu'ils envoient maintenant en Europe, vers un port neutre, sous pavillon étoilé, intéressé Washington et Londres. Il pose une grave question, celle de la validité du changement de drapeau et d'inscription maritime pendant la guerre, d'un navire appartenant à l'ennemi avant la déclaration des hostilités. Londres avertit qu'elle saisi le cas, sans s'occuper du fait qu'il battait pavillon américain. On prétend, à Londres, que ce changement ne peut se faire pendant la guerre. L'autoriser, dit-on, ce serait créer un précédent à l'avantage duquel tous les navires allemands maintenant aux États-Unis pourraient, en changeant de propriétaires, recommencer le commerce maritime allemand, outre que leur achat par des armateurs étrangers donnerait de nouvelles ressources d'or aux Allemands. Et puis, rien n'empêcherait les armateurs américains de revendre ces navires à l'Allemagne, une fois qu'ils seraient retournés dans des ports allemands. Et le blocus des mers par les Alliés n'existerait plus, dit Londres. Aussi attend-on avec un vif intérêt le dénouement de l'affaire du "Dacia". Il partira ces jours-ci, chargé de coton.

(Suite à la dernière page).

WHAT THE FRENCH CANADIANS ARE FIGHTING FOR

by THOMAS O'HAGAN.

It seems to me that the racial cleavage between the English and French speaking peoples of Canada, which if justice were meted out all around should not exist at all, is becoming very much accentuated during the past few years. Why is this? Because in my opinion the simplest of elementary justice in the matter of education is being denied the French-Canadian minority in the Province of Ontario. This French-Canadian minority have asked for a right with respect to the study of their language in the schools which they support with their own money, that is not only conceded in every civilized country of the world, but is primarily a right belonging to the parent and not a concession of the State.

We hear judges on the bench declaring that natural rights must sometimes give way to legal rights. Not so unless the parties enjoying this natural right have failed in their obligations or the fulfillment of their duties. Should they fail to do their duty, then and only then, can the State step in. Speaking in a general way, interference with a natural right may be regarded as tyranny on the part of the State and the judgment of the world registers it as such as witness the judgment of history on the part that has been played by Germany in its attempt during the last half century to crush out the French language in Alsace and Lorraine and the Polish language in Prussian Poland.

Shall we, I ask, here in Ontario imitate this tyranny which has made the word Prussian a synonym now the world over of arrogance and brutality? It seems indeed from the educational issues at Toronto that we are in a fair way of doing this.

ONTARIO AND ALSACE

But I have forgotten. However Draconian may be the educational regulations in Alsace they bear on their face more liberality and justice than do the Bilingual Regulations in Ontario. This cannot be questioned because I have the educational regulations of Ontario and the educational regulations of Alsace before me as I write.

By the way it is in this connection interesting to note that our educational wisacres at Toronto, Hon. Dr. Pyne, Dr. John Seath and their fanatical organs which screech like peacocks whenever the words bilingual school are mentioned, have found of referring to our neighboring republic the United States as a country where only one language, the English language, is permitted to be taught in the public schools. As a matter of fact this is by no means true. Besides, the conditions and the situation are not at all the same in Canada and the United States.

Suppose for instance that thirty million of the one hundred million today in the United States spoke French, were nurtured with French traditions, had a body of literature as rich, nay richer, than that produced by a Parkman, a Prescott, a Longfellow, a Lowell, a Poe, a Hawthorne and an Irving, drew their intellectual strength not from Shakespeare, Milton and Thompson but from Molière, Fenelon, Hugo and Lamartine and had their language recognized as official by solemn pact and treaty, think you that the American people would be so unjust, so absurd as to attempt to crush out the study and extension of the French language by such regulations as have been passed recently here in Ontario? Not a bit of it. Besides, let not be forgotten that down in Louisiana, where in the Constitution of 1879 and confirmed and approved of in the Constitution of 1898 permits the French language to be taught in the public schools of that state and in the High Schools of Louisiana, outside of New Orleans, French is the only modern language including of course English that is taken up for study.

But where bigotry and prejudice obsess the mind as is the case here in Ontario precedent and example and citation are of no avail. You cannot reason with the robber who has made up his mind to have your pocketbook, no more than you can reason with the fanatic who feels that God has handed your soul and your intellect and your rights and your liberty into his judgment and keeping.

"THE SCHOOL INSPECTORS... HAVE CONDEMNED THE REGULATIONS."

Let me say here that I know something of the educational systems of both Europe and America and I have not yet met with in the educational history of any country anything at once so narrow, devoid of the wisdom of pedagogy and common sense, so brutally unjust as the French Canadian regulation in this Province aimed against the study and extension of the French language. Why, for the French-Canadians of Ontario to tamely submit to such regulations they would require to be less than men or greater than angels. Even the very School Inspectors of the Education Department—"English Revising Inspectors" (God save the mark) servants of the Government, have condemned the regulations. But you know the Orange threat was too strong and the fact that thirty-five members of the Ontario Legislature,

supporters of the Government of Heast Pyne & Co. belong to the lodge make it impossible that the pleadings of justice for the French-Canadian minority should be listened to. Even the late Sir James Whitney in many respects a large minded and fair man had to yield on the eve of the last Ontario election to the fanatical clamor of this Twelfth of July brigade.

What is the result of this? It is twofold. A racial bitterness has been engendered between the English and French of this Province—may more it has extended quite beyond the bounds of Ontario. Fair minded English non-catholics fully realize that this prejudice against the French-Canadians has been fanned during the past few years and many of the most intelligent amongst them privately and publicly condemn this unhalloved and unpatriotic crusade launched against our French-Canadian fellow countrymen here in Ontario.

WHAT MR. WILKIE SAID

Here is what Mr. George Wilkie, B.A., a leading Toronto lawyer and a former President of the Canadian Club of that City said of the French Canadians at a Canadian Club luncheon in Toronto last April:

"It seems to me that we are to work out our great destiny in this last and best piece of land fit for the habitation of white men we can do so only on great principles, principles of fairness and justice to the East and to the West of fairness and justice to the English-speaking man, and of fairness and justice to the French-speaking man."

I want further to present to you a most striking fact which is that we are not always fair, not always just, perhaps not always honest in dealing with those who speak another language, but who are nevertheless just as good Canadians as we notwithstanding that they speak a different tongue than we do, who were Canadians indeed before we were French. Their history stretches back to the earliest history of this continent. If I were a Frenchman or French were my mother tongue I should glory in that history just as they do; and if my native tongue was the French tongue with all its glory of French literature, drama and history, I should glory in that history as they do. AND I SYMPATHIZE WITH THEM TO THE FULL WHEN THEY WANT TO PRESERVE AS MUCH AS THEY CAN, ALL THESE THINGS WHICH THEY HAVE INHERITED FROM THEIR GLORIOUS ANCESTRY."

But our educational wisacres at Toronto, "specialist" makers in French who are wiser than the greatest savants of Europe and who carry around a syntax exception in their hip pockets, do not look at things as Mr. Wilkie does. They want to put the little French-Canadian children through a machine and turn them out Anglo-Saxons.

"THEIR HONESTY"

Mr. Wilkie says that we English-speaking people are not honest in our treatment of the French-Canadians. He is quite right. But you see with our educational wisacres at Toronto honesty is a relative term. Let us for a moment here take a look at their honesty—peep behind the educational curtains at Toronto where Mr. Pyne and Dr. Seath are compounding their pills. You will notice that the Inspector English inspector of these French Schools or rather schools where the majority of the ratepayers are French, no doubt doing this at the suggestion of his master who put his collar on in the Education Department, usually gives instructions to the trustees of such schools to advertise for a second-class teacher, knowing full well that there is no Training School in this Province to give professional training to bilingual teachers seeking a second-class certificate and that the qualified applicants capable of teaching English and French will be few if any and the English applicant must be engaged to fulfill the Regulations of the Education Department.

Now I ask here: Is this honest, is this fair, is this just? Three or four little portable bilingual mills have been established at points in the Province but these cannot issue professional second class certificates and at the head of these in some instances are English-speaking non-catholics. Fancy the English minority in Quebec subjected to this kind of treatment.

Recently, when the school case in Lancaster township near Cornwall was being tried in appeal before Justice Meredith in Toronto, some interesting things came to pass. Justice Meredith asked Mr. Belcourt who had charge of the case for the French, how he would decide in what language the child should receive its instruction in school in case the child's mother was French and the father Scotch. I will just here answer Justice Meredith's question and say that this is a question to be settled not by the courts nor by the Educational Department but by the parents. Here Justice Meredith strikes the very kernel of the whole question where natural rights or if you will parental rights rather than legal rights or state rights should pre-

(Suite à la 2ème page)

WHAT THE FRENCH
CANADIANS ARE
FIGHTING FOR

(Suite de la 1ère page)

vail. Moreover I will cite for Justice Meredith three countries where the question of which language is to be used in instruction is left to the parents and there is little fear where these parents are of different races or tongues but that they can fix upon the most useful and necessary language for their child without any appeal to a suffragette court.

BELGIUM, MALTA AND SOUTH AFRICA

The world has been ringing for some month with the patriotism of the Belgians. Well they are bilingual speaking French and Flemish and the fact that they do so does not seem to have interfered with their fighting in the trenches.

The school regulation in Belgium reads: "In all the communal schools the maternal language shall be the vehicle of instruction throughout the different grades of teaching and this maternal language shall be determined by the head of the family." Now as the suffragettes are fast by day gaining in power, Justice Meredith will, I am sure, with great gallantry concede to this French Canadian mother a say in the matter.

Next, I turn to South Africa and I find that the Statesman's year Book for 1913 tells us with respect to the administration of Education that:

"In regard to the question of language the medium of instruction up to and including the Fourth Class is the home language of the pupil but parents may request that the second language be gradually introduced as a medium."

Again the question is referred to the parents. You see, that even in "Darkest Africa" they do things better than we do in Ontario. But Orange Lodges have not yet found their way into Africa.

The third country which I will cite for Justice Meredith is the Island of Malta. In that quaint and historic little island, the Statesman's Year Book for 1913 tells us regarding education:

"Italian continues to be the official language of the courts, but parents have the right to decide whether their children shall learn English or Italian at school." Again the language is referred to the parents. I may say that I visited the Island of Malta in the spring of 1913 and I could not discover, even with the aid of a microscope, any vestige of an Orange Lodge.

"ONLY IN ORANGE BEDEVILLED ONTARIO"

Now why do I cite all these cases? Simply to show that only in Orange bedevilled Ontario does such a narrow vision — such a narrow view obtain as to the rights of the minority in the matter of education. But in truth, we need not go to these distant countries to contrast their liberality with the tyranny to which the minority French Canadian and Catholic are subjected in this Province. Down by the sea in Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island, even in Manitoba, the fullest opportunity is accorded the French Canadian children to acquire a good knowledge of their mother tongue. Here in Ontario, in certain quarters, there is an insane hatred of everything French. You think this is an exaggeration. Not a bit of it. Did you sit for two hours in an Orange meeting as I have listening to the gross misrepresentation of the French Canadians with religious fanaticism emphasizing their tirades you would know and understand better the motive behind the whole movement. But you will say perhaps that these Orange fanatics do not represent the public mind of Ontario. Well they represent it just so far that they have poisoned the public mind here in Ontario and rendered justice impossible.

(To follow and end to-morrow)

LES FUNERAILLES
DU CHANOINE SLOAN

(De notre correspondant)
Ottawa, 21 — Hier avant-midi ont eu lieu les funérailles du chanoine Sloan, curé de la paroisse Sainte-Brigitte, d'Ottawa. Une foule très considérable de paroissiens et de fidèles de la ville assistaient aux funérailles. Les Chevaliers de Colomb en corps assistaient au service religieux et accompagnèrent la dépouille mortelle à la gare.

Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, a chanté le service funéraire, avec comme assistants Mgr Roultier, V. G., et les chanoines Campeau et Bouillon. La dépouille mortelle est partie à une heure à bord d'un train spécial, pour Vinton où ont eu lieu les funérailles ce matin. A Sainte-Brigitte l'oraison funèbre a été préchée par M. l'abbé Fitzgerald, curé de Bayswater.

A Vinton, ce matin, le service a été chanté par Mgr Brunet.

Sa Grandeur Mgr Ryan, évêque de Mont Laurier, assistait au choeur.

FEU GUILLAUME COUTURE

A une assemblée d'urgence convoquée le 17 janvier par la "Chorale de l'Enfant Jésus" il a été proposé par M. le Dr L. Verschelden, secondé à l'unanimité, qu'un vote de condoléances soit envoyé à la famille de M. Guillaume Couture à l'occasion de la mort du distingué musicien et que copie soit transmise aux journaux.

Aug. LEGER, Secrétaire-trésorier.

7% PREMIERES 7%
HYPOTHEQUES

Montants de \$100 et plus. Marge de 50 p.c. Intérêt trimestriel. Garantie incontestable, chez

MARCEL TRUST Co., Limited, 180 St-Jacques

L'OPINION DES AUTRES

Lettres à la rédaction du DEVOIR.

LA LETTRE D'UN ÉCOSSAIS
PROTESTANT

Montréal 15 janvier 1915.
Monsieur Henri Bourassa,
Rédacteur "Le Devoir",
Montréal.

Monsieur,
J'ai lu avec intérêt la lettre de feu l'honorable P. S. G. MacKenzie, parue dans votre numéro du 9 courant, à propos des écoles d'Ontario. J'ai connu très bien Monsieur MacKenzie, ayant pratiqué comme notaire à Richmond, de 1902 à 1912. Pendant ces dix années, nous avons souvent parcouru le comté ensemble; et je sais, cette occasion de joindre mon opinion à la vôtre en disant que: "Son bon sens et sa culture étaient plus étendus qu'on ne l'a généralement cru."

Quant à la lettre en question cependant, qu'il me soit permis de dire que, dans mon opinion, M. MacKenzie aurait mieux fait s'il avait consenti à sa publication. Quoi qu'il en soit, Monsieur MacKenzie n'est plus. Il a laissé derrière lui un nom qui sera respecté et vénéré — surtout par ceux qui l'ont le mieux connu, et je ne veux pas faire de reproche à sa mémoire.

Personnellement, comme protestant d'origine écossaise, je suis fier d'admettre, et le devoir impose que j'avoue publiquement, que les Canadiens-Français nous accordent non seulement nos droits, notre liberté pleine et entière, mais ils manifestent envers nous une générosité que nous ne méritons souvent pas. Comme tout autre peuple, ils ont leurs défauts; mais, règle générale, on ne peut les accuser d'être injustes ni de manquer de générosité à notre égard.

Une ignorance blâmable des questions scolaires d'Ontario; mais si mes compatriotes de cette province sont injustes envers la minorité catholique, la cause principale, j'en suis sûr, est l'attitude des ultra-torys et surtout de la presse orangiste d'Ontario, qui, depuis 1896, date de l'arrivée au pouvoir de Sir Wilfrid Laurier, n'ont pas cessé de calomnier notre province et de susciter toutes les passions de race et de religion. Cette campagne sans relâche, vous le savez bien, a porté ses fruits.

Mon grand-père ainsi que mon père étaient ministres protestants. Mon grand-père est mort il y a longtemps; et, en 1884, mon père a quitté la province d'Ontario pour s'établir dans la province de Québec. Ici, il a su connaître les Canadiens-Français. Il a fait l'expérience de nos libertés, et par conséquent il n'a pas cédé à l'influence de cette campagne fanatique. En 1911 lors des dernières élections générales dans sa province natale; et à lui a fait beaucoup de peine de constater le nombre de ses vieux amis libéraux qui avaient abandonné leur parti à raison des causes que j'ai mentionnées. Il a eu la bonne fortune d'entendre parler Sir Wilfrid Laurier et à lui a touché le cœur de l'entendre, les larmes aux yeux presque demander à ses vieux amis pourquoi ils l'abandonnaient.

Nonobstant la générosité de vos compatriotes en général envers nous, je suis fier de vous dire franchement que je regrette beaucoup votre attitude sur la guerre actuelle. Personnellement, il me semble que vous avez manqué l'occasion de vous montrer grand. J'espère que le vieux sang français parlerait en vous, mais j'ai été déçu.

Pourquoi débiter cette question de langue française et de langue anglaise avant de régler la façon définitive la question de la langue allemande? Parler des langues allemande et de la politique? Pourquoi ne pas suivre l'exemple de nos chefs politiques au Canada, l'exemple de la France, des Anglais, des Écossais, des Irlandais, et même des Allemands, et mettre de côté nos différends locaux en travaillant ensemble jusqu'à un triomphe final de nos alliés?

Dans ces jours tristes pour la belle France, et pour notre Empire, dans ces jours de souffrance pour les Juifs qui, par leur courage, se sont attiré l'admiration du monde entier, ces assemblées populaires, qui tendent seulement à susciter les passions de religion et de race et de divertir l'attention du peuple de la grande cause en jeu, sont pour le moins peu édifiantes. Quel en sera le résultat? Est-ce que cette province sera plus respectée et admirée par les autres provinces, par l'Empire en général, par les Français, par les Américains mêmes? Je ne le crois pas. On dira que notre premier ministre provincial lui-même a parlé de la question des écoles; mais d'après moi il y était forcé. J'aime bien la province de Québec, son histoire, ses vieilles lois, sa "langue" que j'ai tant étudiée et que je fais apprendre à mes enfants avec tant de soin, et je regrette beaucoup qu'on ne puisse pas remettre en discussion de nos questions politiques jusqu'à ce jour où notre danger sera disparu. Quand ce jour viendra, mes compatriotes de cette province seront prêts, à moins que leurs sentiments ne soient point froissés dans l'intervalle, à lutter avec vous et pour vous, afin qu'il soit accordé à la minorité catholique dans la province d'Ontario les mêmes droits qui nous sont accordés dans cette province.

Veillez extension de nos questions politiques à mon respect.

Bien à vous,

Donald M. ROWAT.

LA RÉPONSE DE M. BOURASSA

Montréal, 20 janvier 1915.
Monsieur Donald M. Rowat, N. P.,
Standard Building,
En ville.

Mille remerciements de votre lettre du 15, qui m'a fort intéressé et intéressé également l'enfant certain, les lecteurs du "Devoir". Permettez-moi de vous féliciter des sentiments équitables et généreux que vous exprimez au sujet de

la question des langues et des races. Permettez-moi d'ajouter que la franchise pour vous dire que je ne partage pas votre opinion au sujet de l'opportunité de discuter ces questions à l'heure actuelle. Si le gouvernement de l'Ontario avait fait preuve de la moindre volonté de rendre justice à la minorité française et d'appliquer loyalement, dans le fonctionnement de ses lois scolaires, l'esprit qui a présidé à la Confédération canadienne, je serais d'accord avec vous. Mais vous savez qu'il n'en est rien. On proclame à l'encontre de la province d'Ontario une province exclusivement anglaise; que c'est faux, puisque la Confédération canadienne tout entière est la résultante d'un pacte entre les deux races.

Le régime scolaire que l'on s'obstine à maintenir dans la province d'Ontario est plus vexatoire pour les Canadiens-Français que celui que les Prussiens ont imposé aux Alsaciens-Lorrains de langue française. Tandis que l'on fait appel à tous les Canadiens de s'unir pour faire triompher en Europe les principes de la liberté des peuples et du droit de toutes les nationalités à leur survie et à leur développement ethnique, le gouvernement de la plus importante des provinces anglophones du Canada, au mépris de la constitution, des traditions canadiennes, et de la justice la plus élémentaire et de la saine pédagogie, s'obstine à vouloir dénationaliser les enfants des pionniers du sol.

Il est bon pour nous, Canadiens-Français ou anglais du Québec, que nous nous accordions à nous unir pour faire triompher en Europe les principes de la liberté des peuples et du droit de toutes les nationalités à leur survie et à leur développement ethnique, le gouvernement de la plus importante des provinces anglophones du Canada, au mépris de la constitution, des traditions canadiennes, et de la justice la plus élémentaire et de la saine pédagogie, s'obstine à vouloir dénationaliser les enfants des pionniers du sol.

Or, cette prière des petits Canadiens opprimés, à l'heure actuelle, elle tend à développer dans leurs petites âmes un vrai patriotisme, celui qui s'allie avec la charité chrétienne, et non pas celui que le chauvinisme cherche à créer quelquefois. Et ce sentiment de l'amour pour la patrie, descendant dans les âmes, à la suite d'une prière formée au fond du cœur, contribuera à faire de notre pays un pays d'harmonie, de paix et de progrès.

Un ami du "Devoir" et du Parler Français.

Henri BOURASSA.

TRAMWAYS DE MONTREAL

Le renouvellement de la franchise — Bon et mauvais service comparé à d'autres villes en Amérique et en Europe. — Suggestions.

Il n'y a pas de doute que la Compagnie qui désire le renouvellement ou plutôt l'extension de sa franchise, ne peut améliorer le service dans les municipalités annexes, depuis cinq ans, sans avoir une franchise plus longue que celle non expirée, car n'oublions pas que dans plusieurs municipalités annexes et où la Compagnie des tramways a un service lent, elle ne paie pas l'intérêt sur le capital investi, avant que la population dans ce quartier soit bien augmentée. Il lui faut trouver du capital soit par débentures ou de nouvelles actions, et elle ne pourra le faire avantageusement sans avoir une longue franchise.

Il ne faut pas sacrifier les intérêts de la ville et il faut assurer au public un service rapide et bon marché. Comparons avec d'autres villes — de la population de Montréal — car à part New-York, Boston, Paris et Londres qui ont des voies souterraines, nulle part, dans d'autres villes en Europe et en Amérique, on ne voyage plus rapidement et à meilleur compte.

Mais le contraire se rencontre sur le confort et vitesse.

Suggestions: Obligations par la Compagnie de faire à ses frais l'enlèvement de la neige et arrosage des rues sur tout son parcours, pavage de ses entre-voies comme le contrat qui est en vigueur: 8 billets pour 25 sous à toutes les heures, c'est-à-dire, de 5 à 12 p.m.; correspondance gratuite de 6 à 8 a.m. et 5 à 7 p.m., mais les autres correspondances un sou supplémentaire. Par ce moyen beaucoup plus de voyageurs qui ont une courte distance à parcourir prendraient le tramway, les voitures seraient remplies à toutes les heures et, afin d'éviter les difficultés, les correspondances gratuites seraient blanches et les autres d'une couleur.

La ville ne recevrait plus de pourcentage de la Compagnie qui en retour ferait à ses frais ce que j'ai mentionné plus haut.

D'ailleurs, ce que je suggère pour Montréal se pratique et avec satisfaction dans toutes les villes de l'Europe, et là les Compagnies de tramway n'ont pas de peine à enlever de leurs voies et la main-d'œuvre est de 50 pour cent moindre qu'ici.

Je crois, M. le Directeur, que vous admettez avec moi, ayant tous deux parcouru l'Europe dans le cours de la dernière année, que nulle part le public est mieux servi et à meilleur compte.

J. GIRARD,

46 Boulevard Saint-Joseph.

LA PRIERE DES PETITS CANADIENS-FRANCAIS

Serait-il possible de demander humblement par l'intermédiaire de votre journal, aux commissions scolaires de toute la province de Québec, si elles voudraient bien faire reciter, matin et soir, par nos enfants, la belle prière des petits Canadiens-Français de l'Ontario? Quel concert se serait! Quelle puissance que celle de ces 300,000 petits cœurs innocents! Ils jette-



raient au ciel un cri qui demande justice pour des petits frères opprimés. Le ciel pourrait-il ne pas les entendre?

L'Evangile nous dit que la prière faite par un groupe de personnes priant pour une même fin trouve toujours le chemin qui va au cœur de Dieu. Et quel groupe que celui de ces 300,000 enfants?

Celui qui a dit: Laissez venir à moi les petits enfants, est toujours le même, et il est toujours disposé à écouter ceux qu'il aime tant. Et quand ceux-ci demandent, non pas des biens d'ordre inférieur, mais le pain de l'intelligence, mais le moyen de conserver leur foi, Dieu pourra-t-il ne pas les écouter?

Où, il entendrait favorablement leur demande; et le moyen qu'il prendrait pour faire rendre justice, ne laisserait aucun prétexte à nos adversaires pour prolonger des disputes qui font mal à tous. Ces adversaires, poussés par la main de Dieu, accorderont sans réclamation ce qu'ils obtiendraient difficilement, peut-être, les revendications pourtant si belles, si calmes, si chrétiennes et si élevées que nous avions le bonheur d'entendre dernièrement sur les lèvres de nos chers religieux et politiques.

De plus, quelle leçon pour nos enfants, que cette prière dite deux fois par jour! L'enfant qui n'a pas d'idéal travaille moins bien et moins ardemment; mais celui qui voit un but à atteindre, aux yeux duquel brille une étoile, dirige constamment ses efforts vers ce but et marche toujours à la lumière qui éclaire ses pas.

Or, cette prière des petits Canadiens opprimés, à l'heure actuelle, elle tend à développer dans leurs petites âmes un vrai patriotisme, celui qui s'allie avec la charité chrétienne, et non pas celui que le chauvinisme cherche à créer quelquefois. Et ce sentiment de l'amour pour la patrie, descendant dans les âmes, à la suite d'une prière formée au fond du cœur, contribuera à faire de notre pays un pays d'harmonie, de paix et de progrès.

Un ami du "Devoir" et du Parler Français.

Henri BOURASSA.

LES ELECTIONS A LEVIS

(De notre correspondant)
Québec, 21. — La mise en nomination des candidats aux "bonheurs municipaux", hier, à Lévis, a eu pour résultat de l'opposition dans tous les quartiers sauf pour l'un des sièges du quartier Notre-Dame où M. Philippe Bégin, marchand, a été élu par acclamation.

Les candidats mis en nomination sont les suivants: Mairie — M. Alphonse Bernier, avocat et député de Lévis, et M. Alphonse Lamontagne, marchand. Quartier Notre-Dame — M. Amédée Jean contre M. J. A. Blouin. M. Jos. Blais contre M. Théo. Arsenault.

M. Ernest Turcotte contre M. C. A. Richard. Quartier Lauzon — M. Samuel Paradis contre M. Noël Beaulieu. M. Louis Mignault contre le Dr. J.-E. Dussault.

M. Ed. L. Taille contre M. Roy. Quartier Saint-Laurent — M. Arthur Alain contre M. L. Veilleux. M. Cyrille Denis contre M. Victor Ringuet.

M. Jimmy Cloutier contre M. F. X. Lemieux.

HOTELS

Hôtel Riendeau Limitée
WILF. GERVAS, Prés. Trés.
P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec.
Le Rendez-vous des Canadiens-Français.
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 Rue Saint-Jacques, Montréal

OXYGENE

Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncopes, Crises Asphyxiques. Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacie Laurende, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

DANS LE NATIONALISTE

dimanche prochain: "La science de M. Beck"

POUR LA MORT DE SON MARI

(De notre correspondant)
Québec, 21. — La veuve du chauffeur Jos. Langlois qui fut tué il y a quelques mois dans un accident de chemin de fer sur la voie de Québec-Chicoutimi, vient d'interposer une poursuite en dommages de \$9,000 à la compagnie du Québec et Lac Saint-Jean pour la mort de son mari.

CHRONIQUE RELIGIEUSE
ROME ET LE MONDE

COUVEN DE MARIE REPARATRICE

1025 MONT-ROYAL OUEST.

Dimanche, 24 janvier, journée de récollection pour les jeunes filles. Du 13 au 17 février, retraite fermée pour les jeunes filles.

Du 22 au 26 février, retraite anglaise.

Du 23 au 27 mars, retraite fermée pour les dames.

Du 28 au 31 mars, retraite pour les personnes en service.

Les personnes qui désirent prendre part à l'une de ces retraites sont priées de s'inscrire à l'avance.

MADEMOISELLE VALENTINE CRESPI

La carrière musicale de Mlle Crespi, malgré le jeune âge de cette brillante artiste, est déjà remplie de succès vraiment enviables pour n'imaginez pas qu'elle n'a que vingt ans. Après avoir suivi les classes du Conservatoire de Musique de Milan, elle a étudié pendant deux ans avec le renommé Armand Parent, chef du quatuor de ce nom, à Paris, puis avec le célèbre maître Jeno Hubay, à Budapest.

Elle a été protégée d'une façon toute spéciale par la reine de Roumanie, et elle a été appelée maintes fois à jouer devant la reine Marguerite d'Italie. Mlle Crespi s'est fait entendre partout dans son pays, puis elle a donné des concerts en grand nombre à Londres, en Roumanie, et subsequmment aux États-Unis et au Canada.

Au concert qu'elle donnera lundi le premier février dans la Salle Lafontaine, en compagnie de Gaston Rudolf, Mlle Crespi jouera le Concerto en sol mineur de Max Bruch dont l'exécution avait été accueillie ainsi dans le "Pall Mall Gazette", de Londres: "Mlle Valentine Crespi a commencé son programme par le Concerto de Bruch avec une grande chaleur romantique et une expression soutenue. La cantilène fut admirablement présentée, et la largeur avec laquelle l'adagio fut rendu témoigne de la maturité de son style." Les billets sont en vente chez Ed. Archambault et Willis et Cie.

Montreal Machine Shop

769a rue SAINT-ANDRE

Ouvrage Général ET REPARATIONS

Spécialité: engrenages (gears) et arbres de couche (shafts) d'automobiles de tous genres.

PRIX MODERES. — SATISFACTION GARANTIE

ANTIKOR LAZETTE

CURE RADICALE DES CORS
SORE, EFFRACAS, SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

HOTELS

Hôtel Riendeau Limitée
WILF. GERVAS, Prés. Trés.
P. A. SAMSON, Vice-Prés. Sec.
Le Rendez-vous des Canadiens-Français.
58-60 Place Jacques-Cartier, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL
BUREAU GENERAL DES VENTES
112 Rue Saint-Jacques, Montréal

OXYGENE

Chimiquement Pur pour Usage Médical, Pneumonie, Broncho-pneumonie, Dyspnée, Syncopes, Crises Asphyxiques. Livré en cylindre avec inhalateur. Pharmacie Laurende, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Tél. E. 1507.

DANS LE NATIONALISTE

dimanche prochain: "La science de M. Beck"

POUR LA MORT DE SON MARI

(De notre correspondant)
Québec, 21. — La veuve du chauffeur Jos. Langlois qui fut tué il y a quelques mois dans un accident de chemin de fer sur la voie de Québec-Chicoutimi, vient d'interposer une poursuite en dommages de \$9,000 à la compagnie du Québec et Lac Saint-Jean pour la mort de son mari.

PETITES ANNONCES
SITUATIONS VACANTES

APPRENTIS BARBIERS demandés, méthode moderne. Système Moler, établi depuis 22 ans. Quelques semaines suffisent. Outils donnés gratuitement avec le cours. Positions assurées. Cours spécial du soir. S'ad. Molers Barber College, 62D Boulevard St-Laurent, Montréal. 33-26

À LOUER

A LOUER dans L'ÉDIFICE VERSAILLES 90, RUE ST-JACQUES.

BUREAUX de choix et suites de bureaux avec voûtes pour compagnies, avocats, notaires, architectes, etc.

BOUTIQUE DE BARBIER avec ameublement des plus modernes. S'adresser à Joseph Versailles ou à R. Galipeau. Tél. Main 1322.

A LOUER Magnifique logement de 10 chambres à louer, à l'angle des rues Shuter et Prince Arthur; on vendra à sacrifice des belles draperies, des tapis et un grand nombre de garnitures de maison (pour cause d'abandon de ménage), 296, rue Prince Arthur Ouest.

BUREAUX A LOUER. 71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds 3/4 planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

Propriétés à vendre ALEXANDRE DUPUIS

Courtesy en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

A VENDRE

BIBLIOTHEQUE de médecine contenant nombre de vieux auteurs de médecine en anglais et en français à vendre à un prix exceptionnellement bas, pour le tout ou en détail.

Ecrire pour liste et prix à F.-E. Fontaine, 4 rue Hôpital, Montréal.

A VENDRE. 325 volumes reliés, neufs, en parfait ordre pour bibliothèques paroissiales ou autres, au prix exceptionnel de \$100.00. S'adresser, Rév. F. Lepin, Ptre-Curé, Leeds Village, Mégantic.

LOT A VENDRE Un magnifique lot à vendre au prix de \$100.00, pour du comptant. Ecrire casier 19, le "Devoir".

MACHINERIES. 2 engins gazoline stationnaires, 8 et 10 forces, avec courroies, roues et outillage divers, à vendre à bonne condition. S'adresser à Casier 40 "Le Devoir".

MACHINERIES. A vendre. Bateau à vapeur en très bonne condition, ainsi que bouilloires et engins en très bon ordre. A vendre à bonne condition. Ecrire à Casier 39 "Le Devoir".

PIANO AUTOMATIQUE (PRATTE). On offre en vente, avec réduction raisonnable, un superbe Piano Pratte, Automatique, presque neuf, ayant coûté \$900, ainsi qu'une trentaine de morceaux de musique bien choisis. Adresse: Boîte 1364, Bureau de Poste, Montréal.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD Expert-Comptable et Auditeur

Système consultant, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3809. Suite 45-46-47. 55 Saint-François-Xavier, Montréal.

Résidence: St-Louis 4393.

CHARLES HURTUBISE FINANCIER

Argent à prêter; achat de débentures, de propriétés, de baux de prix de ventes. 99 rue St-Jacques. Tél. Main 2054.

ASSURANCES

TEL. MAIN 968

HORACE J. LABRECQUE

Ch. 623 ÉDIFICE TRANSPORTATION

P.-A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil, Chambre 925, Power Bldg., rue Craig, Montréal. Tél. Bureau: Main 7305; résidence: Saint-Louis 2707.

QUATUOR A CORDES DUBOIS

Le quatrième concert de la saison aura lieu le 9 février prochain. Madame Donalda, la célèbre chanteuse canadienne sera la soliste du concert. Les artistes du Quatuor joueront des oeuvres de Mozart et de Dvorak. Les billets, seront vendus chez Archambault, dès aujourd'hui.

Dr. J.-W. ROCHETTE CHIRURGIEN-DENTISTE

est installé au Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD MONTREAL.

Heures de bureau: 8 a. m., à 9 p. m. Tél. Saint-Louis 3735.

Dr. HONORE THIBAUT

L. D. S., D. D. S., CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU: 321a RUE RACHEL

ANGLETERRE

LA NEUTRALITÉ DE LA HOLLANDE A ÉTÉ VIOLÉE

Les avions et aérostats allemands ont passé au-dessus des îles de la Frise. — Le gouvernement hollandais protestera. — L'indignation est grande en Angleterre.

Londres, 21. — Les dirigeables allemands (car c'est ainsi que les appelle le communiqué officiel de Berlin) qui ont survolé pendant quatre heures les îles de la Frise, sur la côte anglaise, hier soir, ont lancé au moins vingt bombes. Ces projectiles ont tué quatre personnes, ont blessé une dizaine et ont causé des dommages matériels considérables. On a trouvé que la rumeur qu'une cinquième personne avait été tuée, un soldat, était fautive.

Yarmouth et Kings Lynn, les deux villes les plus considérables visitées par les avions ennemis ont le plus souffert. Huit bombes furent jetées sur la première de ces villes, l'une des projectiles tuant deux vieillards, blessant trois autres citoyens et brisant toutes les vitres des fenêtres dans un rayon de plusieurs centaines de verges.

A Kings Lynn, une femme et un enfant furent tués et une rangée de maisons démolies.

Les dirigeables volèrent aussi au-dessus de Cromer, sans cependant l'attaquer; Sheringham, où quatre bombes furent lancées; Deersingham, Gutfisham et Weacham qui reçurent chacun un projectile. Snettisham et Heacham sont à moins de trois milles de distance de la résidence royale à Sandringham, et près du premier de ces endroits, où les vitres de l'église du village furent réduites en miettes, la reine douairière Alexandra possède une maison d'été.

La composition de la flotte aérienne est encore une énigme. Le major Astley, de la réserve nationale à Kings Lynn, est d'opinion, d'après les informations qui lui ont été fournies, qu'un Zeppelin a pris part au raid. Quelques personnes déclarent qu'elles ont vu d'immenses navires aériens, alors que d'autres certifient qu'elles n'ont vu que des aéroplanes et des hydroplanes.

Certains experts aéronautiques croient, en se basant sur le poids des bombes qui ont été lancées, que des dirigeables de modèle Parsival, ont été employés et comme le rapport officiel allemand parle de navires aériens, il est probable que ce sont ces dirigeables qui ont pris part au raid. Ils peuvent être construits plus rapidement que les Zeppelins, mais ils sont plus lents et transportent moins de munitions.

Soit par inadvertance, soit que les autorités anglaises et françaises fussent informées du projet, les règlements pour l'éclairage à Paris et à Londres sont devenus plus sévères hier soir. Comme conséquence de ce raid, les taux d'assurance contre les dommages faits aux propriétés par les flottes aériennes ont doublé aujourd'hui et varient maintenant entre 50 et 60 shillings par cent. Un considérable montant d'affaires a été fait même à ces taux.

LA NEUTRALITÉ DE LA HOLLANDE VIOLÉE

Londres, 21. — Ce qu'il y a de plus important à noter dans l'attaque aérienne des avions allemands contre l'Angleterre est que, d'après des gens de Londres, les agresseurs, en venant comme en retour, ont violé la neutralité de la Hollande.

Toutes les dépêches reçues d'Amsterdam depuis l'attaque déclarent vigoureusement que les dirigeables allemands passèrent exactement au-dessus des îles Frisennes, et l'on croit que le gouvernement anglais va sûrement protester auprès des Pays-Bas.

Bien que les pertes de vie et les dommages matériels soient beaucoup moins considérables que lors de l'attaque des ennemis contre la côte du Yorkshire, le public est encore plus indigné par le fait que le territoire hollandais a été violé.

Et il est intéressant de noter que l'Allemagne vient elle-même de protester auprès de la Suisse au sujet de la prétendue violation de son territoire par des avions français et anglais, dans leur raid contre Friedrichshafen. A cette occasion, on sait que les alliés démontrèrent clairement que leurs aéroplanes n'avaient survolé que le sol français et le sol allemand, tandis que, cette fois, il ne semble pas douteux que les avions aient passé au-dessus des îles de la Frise, sinon au-dessus d'une partie du continent lui-même.

LA HOLLANDE PROTESTERA.

Amsterdam, 21. — Des aérostats allemands ont survolé la Hollande de l'ouest à l'est avant-hier soir. On s'attend à ce que le gouvernement hollandais signifiera à l'Allemagne que les vols d'aérostats allemands au-dessus de la Hollande ne sont pas en conformité avec l'attitude d'une nation belligérante à l'égard d'une nation neutre. A ce propos on rappellerait les protestations de la presse allemande au sujet de la prétendue violation du territoire suisse lors de la visite des Anglais à Friedrichshafen.

EXHIBITION DE BOMBES.

Yarmouth, via Londres, 21. — Le représentant de la "Presse Associée" a vu hier deux des bombes lancées par les avions allemands qui n'ont pas fait explosion. Elles ont la forme de grosses prunes de plomb et lorsqu'on les place sur leur base elles dépassent de plusieurs pouces la hauteur du genou d'un soldat. Les projectiles sont montrés au public dans le manège militaire qui a été lui-même endommagé.

L'une des bombes éclata en tombant et des morceaux de couleur jaunâtre furent recueillis et distribués par une sentinelle à titre de souvenirs.

Une autre bombe fut trouvée hier matin sous les sabots d'un cheval. La

bête donna un coup de pied sur le projectile et continua sa route.

L'effet des explosions à Yarmouth fut terrible, et plus effrayant que celui des bombes de huit pouces lancées sur Scarborough, lors du dernier raid, en conséquences et en force. La bombe qui tua une femme et un homme sur la rue fit un trou dans le pavé dans lequel la façade d'une maison s'écroula. De l'autre côté, les murs d'un magasin de quincaillerie s'effondrèrent partiellement et la petite maison d'un ouvrier fut presque entièrement détruite.

A ce dernier endroit, une mère qui était en train de bercer son enfant, fut blessée par un éclat de vitre mais l'enfant échappa sain et sauf. Près de cette maison se trouvait la boutique d'un cordonnier, lequel voulut savoir ce qu'il se passait, bien que dans la rue. Un morceau d'acier lui fracassa la tête et s'enfonça ensuite dans le mur de son atelier. Toutes les vitres et les tuiles sur les toits des maisons situées dans un rayon de cent verges de l'endroit où cette bombe tomba furent brisées ou arrachées.

D'autres projectiles firent de grands trous sur le rivage de la mer et des portes subies dans cette ville à la suite de la première incursion des aérostats allemands sur la côte anglaise. Une vieille femme de 70 ans et un homme âgé de plus de 50 ans ont perdu la vie. Un soldat a été blessé, et le montant des pertes matérielles se monte au moins au chiffre de \$15,000. Yarmouth est une ville non fortifiée et les ennemis n'ont retiré aucun avantage de leur attaque. La bombe qui explosa à St. Peter's Plain causa deux morts. Une maison fut réduite en aiguilles et les portes d'une demi-douzaine d'autres furent brisées.

Au même moment l'église St. Peter était atteinte. Toutes les vitres de la partie sud de l'église tombèrent en miettes à l'intérieur et la porte de la sacristie fut enfoncée.

En arrivant de la maison du ministre se trouvait la maison de Samuel Smith, un savetier. Il travaillait quand un fragment d'obus ou un débris lui emporta une partie de la tête. Une des voisines de la victime, Martha Taylor, une célibataire de 70 ans, passait devant une maison en se dirigeant vers la boutique du cuir quand elle fut frappée et défigurée. Elle devint une victime inévitable. On ne connaît son sort qu'au moment où Harry Laws s'est échappé de sa maison dont le toit venait de s'effondrer, buta contre son cadavre dans l'obscurité. La bombe, après avoir accompli tous ces ravages, disparut dans un trou d'au moins six pieds de profondeur et large de quatre pieds.

Pendant toute la journée les habitants ont visité la région qui a été ravagée. Nulle part les dommages ne furent aussi considérables que dans le quartier de St. Peter's Plain, surtout parce que les autres bombes n'ont pas explosées. Tous ceux qui parlent de l'incursion ne manquent pas de faire allusion au pont qui, pendant une partie de la nuit, franchit avec son sabot une bombe non explosée qui venait de se déposer dans la paille, dans l'écure d'un boucher. On la retrouva le lendemain matin et on la remit aux représentants du "War Office".

Tout Yarmouth prend la chose avec calme et à la façade des boutiques on voit des fragments de bombes.

LES VAUTOURS AU NID

Berlin, via Sayville, 21. — Le communiqué officiel suivant a été publié hier soir: "Du 19 au 20 janvier des aérostats allemands ont bombardé la place fortifiée de Yarmouth et d'autres endroits du littoral anglais. L'attaque a réussi et des dommages considérables ont été faits.

Les dirigeables furent canonnés, mais purent atteindre leur port d'attache sans encombre."

UNE BOMBE MUNIE DE PROPULSEURS

Yarmouth, 21. — Est-ce un Zeppelin ou deux ou trois aéroplanes qui ont visité l'Angleterre? Un correspondant qui a parcouru le trajet des ennemis, une centaine de milles, en automobile, se dit incapable de résoudre le problème. Il existe de bonnes preuves à l'appui de l'une et l'autre hypothèses. Il est possible, comme de raison, qu'un aéroplane escortât un Zeppelin. La police affirme généralement de façon officielle que les machines ennemies étaient des aéroplanes. Mais d'autre part un officier de police de Yarmouth tient pour sûr que c'était un Zeppelin. Les dégâts considérables causés sur le quel et au carrefour forcé par le chemin Lancaster et St. Peter's Plain semblent indiquer l'oeuvre d'un Zeppelin. Fait encore plus significatif, une des bombes était munie de deux propulseurs. Le jet de lumière dans le ciel qui précéda chacune des explosions semble indiquer aussi

que les projectiles provenaient d'un lance-torpilles. Cependant les dommages différaient énormément, comme s'ils provenaient parfois de petites bombes portées par un aéroplane.

UNE AUTOMOBILE INDICAIT LE CHEMIN

Cromer, Angleterre, 21. — Les auteurs de l'incursion aérienne des Allemands choisirent un jour de brouillard épais. Cromer constitua l'un de leurs objectifs. A huit heures et demie, on entendit dans les airs un bruit épouvantable, plus fort que le tintamarre causé par un camion-automobile sur le pavé. De toute évidence un Zeppelin se dirigeait vers l'ouest. Il est possible que le Zeppelin fut accompagné d'un aéroplane. On n'apercevait pas de lumière.

Le bruit courait qu'une automobile indiquait le chemin à suivre à la machine ennemie. Plusieurs personnes disent avoir vu cette automobile allant à toute vitesse sur la grand-route menant de Wells à Lynn.

ILS CONNAISSAIENT LE TERRAIN

King's Lynn, 21. — Deux civils ont été tués, sept autres blessés, deux maisons complètement démolies, une troisième en partie détruite et cent vingt endommagées, tel est le bilan de la visite allemande. Ajoutez à cela le dommage à l'église de Snettisham et le fait qu'une douzaine de femmes et d'enfants sont sans foyer.

Tout indique que les Allemands connaissent bien le territoire visité. Le Zeppelin a survolé le village dix minutes durant et a lancé six ou sept bombes, dont deux tombèrent auprès d'un réservoir de pétrole. Une bombe tomba au milieu des chalets d'ouvriers et fit le dégât déjà mentionné.

Un inspecteur de police qui était alors en faction déclare que l'aérostat était assez élevé dans l'air pour être invisible.

LE DANGER DES ESPIONS

Londres, 21. — L'expert naval du "Morning Post", traitant du raid aérien de mardi émet l'opinion que les dirigeables allemands ne peuvent influencer en rien l'issue de la guerre. Les autorités doivent s'assurer que les étrangers ne font pas de signaux de ce pays, dit-il.

Il constate que ces places dépourvues de canons contre les aérostats sont sans défense contre les raids aériens.

Il faut s'attendre à tout de la part de l'Allemagne quand celle-ci est en guerre car ses nécessités militaires ne connaissent pas de loi.

L'expert militaire du même journal demande au peuple anglais de reconnaître la pleine valeur des Allemands et de ne pas se bercer d'illusions dans un paradis d'insensés.

UNE ERAFLURE A SHERINGHAM

Sheringham, 21. — Les habitants du village rient maintenant de la visite aérienne des Allemands qui n'ont causé aucun dommage. Une fillette seulement a reçu une éraflure dans une chute causée par l'explosion d'une bombe.

ON A VU UN ZEPPELIN

Londres, 21. — La nouvelle que l'aérostat ennemi qui a lancé des bombes mardi, est un Zeppelin, trouve une confirmation dans la déclaration faite par un canotier de la région. Celui-ci rapporte que le capitaine du bateau-phare Saint-Nicholas a vu arriver de l'est un Zeppelin, vers 8 h. 30, mardi soir. Il a vu repartir un Zeppelin aussi un peu après minuit.

COMMENTAIRES DES JOURNAUX ANGLAIS

Londres, 21. — Le "Morning Post" parlant du raid aérien allemand contre la côte occidentale de l'Angleterre, met en doute la sagesse de la déclaration faite dernièrement par le gouvernement anglais d'indemniser les gens qui ont souffert des attaques allemandes, faisant remarquer que les Allemands pourraient multiplier leurs tentatives afin de diminuer les ressources du gouvernement.

"Une telle assurance, dit le "Post" ne peut qu'engager l'ennemi à continuer son oeuvre de destruction afin de faire une brèche dans les finances anglaises. Les dommages faits à un pays par des ennemis ne doivent pas être à la charge du gouvernement. Si le gouvernement français avait promis d'indemniser ceux qui souffrent de la guerre actuelle, il serait déjà en banqueroute."

Le "Mail" est d'avis que ce raid n'est qu'un essai et qu'une nouvelle attaque plus sérieuse sera faite au mois de février, à l'époque où la lune n'éclaire pas.

D'autres journaux croient que le raid n'avait pour but que de faire plaisir au peuple allemand.

L'ALLEMAGNE SE REJOINT

Londres, 21. — Une dépêche d'Amsterdam au "Daily Express" dit:

"Des nouvelles d'Allemagne disent que le raid aérien contre l'Angleterre a causé une joie profonde chez les Allemands. Le Kaiser a adressé des félicitations au comte Zeppelin."

A MAISONNEUVE

LE TERME DES ECHEVINS

LE CONSEIL RESCINDE HIER LA RESOLUTION ADOPTEE IL Y A QUELQUES SEMAINES, DEMANDANT A LA LEGISLATURE DE PROLONGER LE TERME D'OFFICE DES ECHEVINS.

Le terme d'office des échevins de Maisonneuve ne sera pas prolongé. La clause qui avait trait à cette prolongation a été en effet retirée du bill qui doit être bientôt présenté devant la Législature. C'est l'échevin Ch. Bélanger qui à l'assemblée d'hier a fait cette proposition. Ordre donc a été donné au conseil légal d'agir en conséquence.

La principale question traitée à l'assemblée d'hier a été l'exemption de taxe demandée par la Maxim-Vickers.

En 1910 cette compagnie demandait une exemption de taxes. Et le conseil après étude du dossier la leur accorda. Quatre ou cinq mois s'écoulèrent cependant sans que la compagnie donnât signe de vie. Ce voyant, le conseil rescinda la résolution qu'il avait passée.

Aujourd'hui, par lettre, la compagnie réclame une autre exemption de taxes. Cette demande a été favorablement accueillie par le conseil. Le maire Michaud cependant, avant de se rendre à la requête de la compagnie, déclara qu'il serait préférable d'avoir une entrevue avec les directeurs et leur demander quelle serait la proportion des employés habitant Maisonneuve.

Comme on le sait, la compagnie emploiera sous peu 7,000 ouvriers de toute profession. La seule chose que demande la compagnie, c'est que les ouvriers parlent l'anglais. Le maire Michaud déclara que 50 ou 75 pour cent de ces employés fussent résidents de Maisonneuve.

Sur proposition de M. J. A. Morin, le conseil décida de convoquer une assemblée spéciale pour samedi matin, afin de discuter cette question.

C'est la maison W. Seagrave & Co., de Walkerville, Ont., qui a été adjudicataire pour la fourniture des appareils à incendie pour la station No. 1, selon les spécifications du contrat. Les prix sont les suivants: pompe-moteur automobile, capacité de 1,000 gallons à la minute, \$11,150; échelle sur truck automobile, \$14,000; fourgon automobile à boyaux et sautelaire, \$7,500; voiture de patrouille automobile, \$6,500. Ces prix sont les plus bas parmi ceux présentés au conseil.

Un transfert de licence d'hôtel a été accordée à Mme Vve Clara Bertrand en faveur de son époux, M. Aimé Brunelle, au No 847 rue Notre-Dame.

La demande d'une nouvelle licence de M. J. W. Fabien a été rejetée, sur proposition de l'échevin Bélanger, secondée par l'échevin Albéric Lemay.

Après quelques paroles au sujet du renouvellement des licences d'hôtels, sur proposition de M. A. Sicard, secondée par M. Albéric Lemay, les permis suivants ont été accordés pour l'année 1915:

C. Cléroux, Mme H. Beauregard, M. Dufour, Mme H. Dubois, O. Leclerc, W. Gagnon, Mme Vve A. Brunelle, F. Corriveau, E. Chalifour, C. A. Desjardis, A. Huot, Mme V. Ménard, A. Grenier, A. Théoret, A. Gaudet, W. Desrosiers, C. Dequoy, D. Dumais, E. Fortin.

Les licences de magasins suivantes ont été accordées: J. D. Martineau, J. Dubois, A. Spatzky E. Leboeuf, H. A. E. Morin, Geo. Mayrand, T. Toupin, L. Montplaisir, C. Allard, P. S. Guay, L. Martel, N. Coutu, E. Corbeil, J. Larochelle, L. Huberdeau, J. Blain, J. Ethier, Aug. Pigeon, J. A. Matteau, W. Doyle, W. Bourassa.

La Municipal Toys qui a tenté d'obtenir la licence de l'été, Meunier et Fils, a obtenu hier le conseil une exemption de taxes de dix ans.

ELU PAR ACCLAMATION.

Par suite du retrait de M. D. A. Courchesne, candidat au siège No 2 du quartier ouest, le docteur J. M. Pellerin, son adversaire a été hier élu par acclamation.

Les deux représentants du quartier ouest sont donc élus, le premier étant M. Vigant.

L'ELARGISSEMENT DE LA RUE WILLIAMS

(De notre correspondant)

Ottawa, 21. — Les travaux d'élargissement de la rue Williams dans le but de faire plus de place pour le marché, ont été arrêtés avant la vente des édifices à exproprier, et il est probable qu'ils soient repris. On parle maintenant de l'ouverture d'un autre marché dans la partie ouest de la ville. A l'heure actuelle le marché By est le seul marché où les cultivateurs peuvent vendre leurs produits.

La population des parties ouest et sud de la ville se trouvent être très éloignée du marché, de telle sorte qu'elle ne peut pratiquement pas bénéficier des bienfaits du marché. L'échevin McGrath, qui est le parrain de ce nouveau projet, présentera probablement avant longtemps une motion au conseil de ville à ce sujet.

ON VEUT LE SUFFRAGE FEMININ

Ottawa, 21. — Le bureau des commissaires municipaux à sa dernière assemblée, hier, a décidé d'approuver, à la demande de l'Association du suffrage féminin de la province, la pétition qui sera adressée au gouvernement provincial lui demandant d'accorder aux femmes mûres qui possèdent des propriétés et les mêmes droits qu'aux veuves et aux filles majeures propriétaires.

LA MAIRIE DE SAINTE-DOROTHEE

Sainte-Dorothée, 19. — A l'assemblée régulière du conseil de la paroisse tenue le 18 courant, M. Adrien Pesant, cultivateur, a été élu maire à l'unanimité. M. L. J. Laurin a été engagé comme secrétaire-trésorier.

M. J. A. DESCARRIES C. R., CANDIDAT

La convention conservatrice a choisi hier M. J. A. Descaries, C.R., comme candidat conservateur dans Jacques-Cartier.

La convention conservatrice du comté de Jacques-Cartier a choisi hier comme candidat conservateur à la succession de feu F. D. Monk, M. J. A. Descaries, C.R., de Lachine.

La réunion eut lieu aux quartiers généraux du parti conservateur, rue Saint-François-Xavier, et les délibérations des cents-quinze délégués du comté furent privées.

M. C. P. Beaubien et M. l'échevin Dougal McDonald présidèrent l'assemblée.

MM. les ministres Doherty, Blonدين et Coderre étaient présents à l'ouverture de la convention quand la résolution suivante fut adoptée: "Cette convention, à l'époque critique actuelle, dépose humblement aux pieds de sa très gracieuse Majesté, le roi Georges V, l'expression de sa fidélité et de son dévouement inlassables, ainsi que ses vœux ardents pour le triomphe des armées de l'Empire et de ses nobles alliés.

"Les délégués, en égard à leurs devoirs envers leur patrie et envers la métropole, désirent témoigner au très honorable, Sir Robert Laird Borden, premier-ministre du Canada, leur profonde admiration pour la sagesse, la prudence et le patriotisme constants dont il a fait preuve en dirigeant les destinées du Canada et en réclamant pour notre pays sa part des responsabilités aussi bien que des gloires de l'Empire.

"Ils offrent au gouvernement des louanges sans mesure pour la promptitude avec laquelle il a volé à l'aide de la mère-patrie et aussi pour les sages mesures adoptées alors en vue de la sauvegarde des intérêts industriels et financiers du Canada.

"Ils ont vu avec orgueil le support unanime donné par le Parlement canadien aux mesures adoptées par le gouvernement et ils désirent exprimer leur haute appréciation du bel exemple de solidarité nationale donné par notre Parlement en ces jours d'épreuve."

M. Descaries a déclaré qu'il adhère à l'esprit de cette résolution, ainsi qu'à la politique du gouvernement quant à l'envoi d'aide au soutien de l'Empire.

L'honorable C. J. Doherty parla dans les deux langues sur les devoirs des délégués. Les ministres se retirèrent ensuite et les délégués après une heure de délibération firent le choix de M. J. A. Descaries, C. R., comme candidat pour le comté de Jacques-Cartier.

MM. Louis Coderre et Blonدين félicitèrent le candidat choisi et celui-ci dans son discours de remerciement déclara qu'il est un conservateur de l'école de Cartier, de McDonald et du premier-ministre actuel et qu'il espère marcher dans les traces de ceux qui l'ont précédé.

En travaillant pour Jacques-Cartier, dit-il, je travaillerai pour le Dominion et l'Empire. En ces temps critiques, il approuve l'aide donnée aux deux mères-patries, l'Angleterre et la France.

M. Descaries déclara qu'il donnera tout son appui au gouvernement dont la politique future a été posée par le ministre de la justice à Toronto et par le premier-ministre à Winnipeg.

M. Descaries a déjà été député provincial de Jacques-Cartier à la chute du régime Mercier. Il fut ensuite défait par M. le juge Charbonneau dans le même comté.

LA SITUATION DANS LES ABRUZZES

(De notre correspondant)

Avezzano, 21. — La neige a continué de tomber toute la journée et ajoute aux souffrances des sinistrés, en certains cas causant la mort de quelques-uns d'entre eux.

Les loups, poussés par la faim, ont quitté leurs tanières sur le haut des montagnes, surtout celle de S. Rente, et ont attaqué des gens dans de petits villages. Pres d'Ajelli, ils essayèrent de dévaler les cadavres qu'on venait d'enterrer. Des soldats leur donnèrent la chasse et en tuèrent plusieurs, les autres réussirent à s'échapper.

Le directeur général de la police, qui est en même temps membre du groupe des héros récompensés par le Comité de dictation bien connu, vient de leur donner la médaille de la Croix-Rouge.

Après quelques paroles au sujet du renouvellement des licences d'hôtels, sur proposition de M. A. Sicard, secondée par M. Albéric Lemay, les permis suivants ont été accordés pour l'année 1915:

C. Cléroux, Mme H. Beauregard, M. Dufour, Mme H. Dubois, O. Leclerc, W. Gagnon, Mme Vve A. Brunelle, F. Corriveau, E. Chalifour, C. A. Desjardis, A. Huot, Mme V. Ménard, A. Grenier, A. Théoret, A. Gaudet, W. Desrosiers, C. Dequoy, D. Dumais, E. Fortin.

Les licences de magasins suivantes ont été accordées: J. D. Martineau, J. Dubois, A. Spatzky E. Leboeuf, H. A. E. Morin, Geo. Mayrand, T. Toupin, L. Montplaisir, C. Allard, P. S. Guay, L. Martel, N. Coutu, E. Corbeil, J. Larochelle, L. Huberdeau, J. Blain, J. Ethier, Aug. Pigeon, J. A. Matteau, W. Doyle, W. Bourassa.

La Municipal Toys qui a tenté d'obtenir la licence de l'été, Meunier et Fils, a obtenu hier le conseil une exemption de taxes de dix ans.

LA CROIX-ROUGE

AVIS AUX TRICOTEUSES

Les tricoteuses pour la Croix-Rouge sont priées de rendre compte de leurs travaux d'ici au 1er février, au comité central de l'Ecole Ménagère, 14 rue Church. Les cache-nez, manchettes, ceintures adhésives, mitaines doivent être terminés dans le plus bref délai, et remis au comité central, avec la balance de la laine, si balance il y a.

La Croix-Rouge tient ses comités régulièrement comme avant le jour de l'an, et les personnes désireuses de collaborer à cette belle oeuvre sont les bienvenues à l'Ecole Ménagère, et au comité de la "Patrie".

N'oublions pas nos blessés, et travaillons, de tout coeur, pour assurer à leur guérison, un peu de bien-être et de douceur.

EN LIQUIDATION

A la demande de Me René Chénervet, la compagnie d'immeubles Gravel, propriétaire du café Régat, vient d'être mise en liquidation. Le passif de la compagnie s'élève à \$100,000.

Il y a quelque temps, la compagnie s'engagea à payer deux pour cent à ses créanciers, mais ne put remplir ses obligations.

M. Alex. Desmarquette a été nommé liquidateur provisoire.

Un autre hôtelier, M. Zéphyrin Gravel, à qui la commission a refusé un renouvellement de licence, a récemment déposé son bilan au greffe des faillites.

UN DESASTRE EN ESPAGNE

Londres, 21. — Une dépêche de Madrid à l'Express dit qu'à cause de l'interruption des communications on a appris seulement aujourd'hui la nouvelle qu'un tremblement de terre a, le 2 janvier, sérieusement endommagé dix-huit villages dans la région des Asturies, dans l'Espagne septentrionale. Dans un village seulement, une vingtaine de personnes furent tuées.

LE CAS DE LORD ABERDEEN

Londres, 21. — Le compliment que Lord Aberdeen voulut faire à l'Irlande en ajoutant à son titre le nom de "Tara" a été pris en mauvaise part par beaucoup d'Irlandais. Plusieurs d'entre eux ont envoyé une lettre de protestation aux journaux. Au dire du correspondant du "Times" à Dublin, les amis irlandais de lord Aberdeen admettent qu'il a été mal inspiré, et a fait preuve d'une ignorance extraordinaire du caractère et des sentiments de l'Irlande, et que depuis le commencement de la guerre aucune autre question n'a suscité un tel accord parmi eux.

Vente de Janvier
FOURURES
de haute qualité
20% à 50%
d'escompte
Ligne spéciale
de
MANTEAUX
en
MOUTON DE PERSE
à **\$195.00**
O. Normandin
257 Ste-Catherine O.
En face de chez Scroggie.



EDIFICE DE "LA SAUVEGARDE"

Angle des rues Notre-Dame et Saint-Vincent.

MONTREAL

BUREAUX A LOUER

dans l'Edifice de "LA SAUVEGARDE"

ANGLE DES RUES NOTRE-DAME ET ST-VINCENT

Cet édifice est situé en face du Palais de Justice, à proximité de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel Place Vigier, du Marché Bonsecours et à la tête de la navigation.

Il est superbement éclairé et entretenu avec le plus grand soin. Les ascenseurs marchent les dimanches et les jours de fête, ainsi que le soir. De plus, il y a un jardin sur le toit.

ELLES SUIVront UN COURS A QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 21. — Les quarante-deux hospitalières qui partent pour le théâtre de la guerre avec l'hôpital général de l'Université McGill, suivront un cours d'un mois à l'hôpital militaire de cette ville. Elles viendront à Québec en deux groupes de 21. Le premier groupe arrivera le 1er février et le second au commencement de mars. Elles partiront pour la France au commencement du mois d'avril.

UNE COLLECTE POUR FRANCE-AMERIQUE

Québec, 21. — A la demande de la section féminine du comité France-Amérique, un groupe de dames a fait dans les églises de la ville une collecte pour faire dire des messes pour les victimes de la guerre. La collecte a rapporté les sommes suivantes: Notre-Dame, \$160; Saint-Jean-Baptiste, \$45; Notre-Dame du Chemin, \$22.70; Saint-Roch, \$59.60; Jacques-Cartier, \$60; Saint-Sauveur, \$47; Limoilou, \$40; Beaufort, \$15.

UNE IDEE DE LA MODE DU JOUR

4589. — Blouse pour dame, 6 grandeurs, de 30 à 40 pouces de buste. Matériaux: 2 verges 1-4 en 36 pouce de buste.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

COUPON

Département des Patronne au "Devoir".

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli, au RAYON DES PATRONS DU "DEVOIR", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Patron No 4589

Nom... Rue... Ville...

De taille... Mesure de buste...

Quand vous recevrez un patron soit pie à l'usage, soit pour enfant, ne mentionnez jamais la mesure; mentionnez l'âge seulement.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

J'avais écrit l'en-tête et... j'attendais avec découragement les idées qui ne venaient pas... et les moineaux, eux, menaient grand bruit autour de ma fenêtre pour me rappeler à mes devoirs habituels. Je viens donc de leur distribuer les miettes de pain que je leur réserve après chaque repas. Ils viennent sur le rebord extérieur de ma fenêtre que je laisse ouverte, et si je ne bouge pas, ma présence ne les dérange pas. Ils sautillent agiles, avides et rouspètent. Tout à l'heure, pendant que l'un d'eux, la queue tournée, piquait dans un beau morceau de mie, un autre, passant vivement près de lui, enleva le morceau avec une dextérité merveilleuse. Le pauvre volé tournait sa petite tête de droite et de gauche d'un air penaud si absolument humain que je risais... tout bas, afin de ménager sa susceptibilité et de ne pas l'effaroucher. Moi je les aime les moineaux. — "Les vulgaires et sales moineaux ?" demandent les petites snobs.

Où, les braves petits moineaux qui ont le courage d'affronter une misère très longue à travers nos froids si terribles. Avec leurs gros becs et leurs grosses pattes, ils manquent d'élégance et de distinction, oui, ils sont bien peuple ! Affairés, effrontés, avides, batailleurs et ragueurs, ils paraissent se piailler beaucoup de gros mots et d'injures, mais ils m'amusent et ils m'intéressent. Quels arrivistes ! "Ote-toi de là que je m'y mette !" Les avez-vous vus dégringoler ceux qui occupent la place qu'ils ambitionnent ?

Mais tout cela n'est pas bien beau, dites-vous, et peu fait pour attirer la sympathie ? Que voulez-vous, je les aime malgré leurs défauts et non à cause de leurs défauts, et je comprends toutes leurs faiblesses, même leur vilaine jalousie et leur brutalité avec les jolis oiseaux qui ont fui aux premières brises rudes, et qui, ayant passé l'hiver sous des ciels très doux, reviennent, l'été, bâtir leurs nids dans les arbres où les pauvres moineaux ont clotté sous la neige et les frimas et qu'ils considèrent comme leur propriété.

Tous les hommes ne feraient-ils pas comme les moineaux que nous accusons d'être inhospitaliers et querelleurs ?

Ah ! ce ne sont pas des idéalistes, pas plus que ne le sont les pauvres gens qui gagnent leur pain au jour le jour, à la sueur de leur front !

Mais ils sont actifs, téméraires et surtout ils restent avec nous ! Sans eux nos hivers seraient bien désolés...

Quand le soleil brille, et qu'en ouvrant la fenêtre, vous les entendez gaminier dans les branches dépouillées, ne vous arrive-t-il pas de penser que c'est à vous qu'ils adressent des encouragements narquois et des promesses tapageuses d'un printemps lointain, hélas, mais certain ?

Ce sont aussi de fameux philosophes, ces pauvres moineaux calomniés ! Ils se contentent d'une vie modeste : ils n'ont ni le talent musical, ni la parure brillante, ni les instincts de déplacement élégant des oiseaux aristocrates, mais leur belle humeur ne les abandonne jamais, et sous la pluie, la neige ou l'azur, ils vont leur petit train sans se décourager... et ça peut d'hommes peuvent se vanter d'en faire autant !

Mais voilà que vous avez tout deviné que je vous parle si longtemps des moineaux parce que je ne sais quoi vous dire !

C'est vrai, je m'en accuse, et il ne vous reste qu'à me plaindre d'être si à sec, et à excuser cette petite horreur que j'ai émise afin qu'elle atteigne la longueur réglementaire.

FADETTE.

La Chanson du Tricot

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Sur l'aiguille jetons la laine.
La bise souffle dans la plaine,
Les soldats ont froid sur le front.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Ne laissons pas chômer l'aiguille
Dont l'acler sous le soleil brille
Tout comme celui des canons.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Ne laissons pas tomber la maille.
Tout à l'heure, après la bataille,
Sous les chandails ils dormiront.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Pourquoi laisser nos doigts agiles
Esquisser des traits inutiles,
Au piano, au violon ?

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Pendant ces longs soirs de décembre,
Puisqu'ils ne peuvent nous entendre,
Ceux vers qui s'envoient nos sons.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Abandonnons nos broderies.
Sur le linon, sur les prairies,
Les fleurs au printemps renaîtront.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Souvenons-nous de nos grand-mères
Dont les rouets ne chômaient guère.
Vivent la laine et les moutons !

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Sur l'aiguille, jetons la laine.
Cache-nez, gilets et mitaines,
Sous nos doigts se multiplieront.

Tricotons, mes soeurs, tricotons,
Puisse le tricot, c'est notre arme.
Et que pas une ne désarme
Tant que les soldats se battent.

Tricotons, mes soeurs, tricotons.

(Le Gaulois)

Germaine RAGOLLEAU.

Du journal d'une gerbeilloise (en Lorraine)

Lundi, 12 octobre 1914.

O mon lointain ami, pourquoi cette tempête, à l'heure où vous irez au feu pour la première fois, depuis votre guérison ? Si j'étais païenne, le désespoir me vaincrait. Je verrais, en cette épreuve, un effet de la colère des dieux et le présage de votre fin prochaine. Mais les soins que je multiplie aux blessés allemands préposés à ma garde, dans le but d'obtenir, avec le triomphe de mon pays, votre conservation, m'arment de confiance. Aussi le vent qui tourmente nos saules défeuillés en écrasant à ma vitre la pluie glaciale, tente en vain de diminuer, par ses lamentations, le courage dont me loutent vos dernières pages. Il a beau m'apporter, dans sa course mauvaise, des bruits et des sons sinistres parmi lesquels le cri perçant de la plainte déjà familière : "A boire ! A boire ! A boire !" de milliers de gorges desséchées, non, il ne saura m'abattre, pas plus que n'y réussissent les obses en éparpillant les chairs. Jamais je ne me serais crue une telle capacité d'endurance. Et pourtant, cette attitude résolue, dont je m'étonne, toutes les Lorraines en sont parées depuis la minute où la patrie souffrante a réclamé les femmes fortes. Pour ne citer que des exemples de notre coin, pas une des infirmières de l'incomparable Soeur Julie n'a

encore reculé devant les scènes déchirantes dont elles sont les constantes témoins. Le croiriez-vous ? pas une n'a pleuré, même.

Comment ne roulerais-je pas, moi, des larmes qui m'échappent lorsque, apercevant votre joue à demi enlevée par un éclat d'obus, je vous entends m'expliquer gaiement "c'est un grain de beauté" ? Ah, que je suis loin de l'héroïsme de votre cousine Lucille ! Une heure après avoir pansé les six blessures de son plus jeune frère, elle a chanté jusqu'au bout la prière de l'abbé Peyre, en s'accompagnant sur sa harpe, dans la salle des convalescents. Jamais sa voix ne me parut si douce ! Jamais elle ne me parut si prenante !

Au moment de la dernière partie, celle qui supplie :

"Ayez pitié de ceux qui s'aimaient et qui ont été séparés",

je crus qu'elle ne pourrait continuer, tant paraissait profonde son émotion, mais les larmes n'ayant pas eu le temps de se former, elle se releva et, sa tête, et les accents qui suivirent bouleversèrent l'auditoire.

Rappelez-vous, mon ami, que Lucille a déjà perdu son père et quatre frères dans la bataille de la Marne. Rappelez-vous que cette jeune fille frêle, nerveuse, malade, que nous avons vue impressionnée à en pleurer, pendant une représentation des "Deux orphelines", cette jeune fille est la même qui a enterré ses chers morts avec le seul secours d'un vieux couteau. Aux amis qui, hier, lui en exprimaient leur admiration,

elle répondit simplement : "L'exemple entraîne".

O guerrière bienheureuse de chez nous, Jeanne d'Arc, n'est-ce pas un peu de ton âme qui souffle dans l'âme de tes sœurs lorraines et les fortifie jusqu'à l'héroïsme ? Elles n'ont pas reçu comme toi, beau général, la mission de diriger des troupes, sous une pluie de balles et de boulets, mais l'armée de leurs pensées, de leurs désirs, de leurs angoisses est sûrement moins docile que ne l'étaient les vaillants soldats, et cependant elles la domptent. Or, demeurer calme, résignée, sereine, quand des êtres qui sont notre raison de vivre subissent la morsure de "la faim qui glace et du froid qui affame", se sentir le courageux besoin de suivre des plus-pieux que le martyre guette, s'il ne les a déjà atteints, et se soumettre au devoir qui impose de les laisser marcher, sans nous, à la boucherie ; maintenir l'équilibre dans le cœur et la raison que fouillent rageusement les ongles d'acier d'une séparation si souvent, hélas, définitive ; héroïne de Domrémy, réponds, est-il une victoire supérieure à celle-là ?

Quel navrant spectacle nous offrirait le cœur des mères si l'on pouvait regarder ! s'écrie un journaliste. Il eût fallu dire : le cœur des femmes, de toutes les femmes de France, car, à cette heure, selon une folle expression anglaise, "we all feel motherly", et je sais de pauvres orphelines qui, bien qu'elles n'aient, comme moi, que des amis au champ d'honneur, sont aussi cruellement atteintes que la veuve perdant son fils unique ; et j'ai vu des fillettes, aussi tendres, aussi dévouées envers les blessés prussiens que le serait la mère de ces malheureux ; et j'ai vu des religieuses préparer des colis destinés aux soldats des tranchées, avec une vraie sollicitude de maman inquiète. Elles ne sauront probablement jamais quel a été le bénéfice de leurs gâteries. Qu'importe, presque tous sont leurs fils. "We feel motherly !" Ils le réalisent, ceux que cette guerre a déjà élevés à l'éternelle paix et que nos prières accompagnent. Ils le réalisent aussi les braves pour qui nos doigts maintiennent le crochet et l'aiguille. Mais que notre accueil l'exprimera bien plus parfaitement que des paroles de gloire plus encore que de sang et de sueurs, quand le kaiser et ses hordes, humiliés, défaits, en désordre, fuiront nos côtes, rendront à la France le double joyau qu'elle pleure depuis 70 !

O mon lointain ami, y avez-vous songé ? c'est en province française que nous reprendrons le cours interrompu de nos promenades du dimanche. Quel rêve ! Quel rêve ! Et comment réussira-t-elle à ne pas devenir folle de bonheur et d'orgueil, la petite Lorraine que l'on verra, par les chemins familiers, au bras de certain lieutenant paré, à la joue gauche, d'un "grain de beauté" glorieux ?

Alors les mânes de Bismarck frémissent de douleur et de honte ; alors, l'ironie flétrira cette hasardeuse prophétie du chancelier de fer :

"Nous avons conquis votre territoire, mais nous ne pouvons vous le garder."

"Nous allons conquérir vos coeurs."

SUZANNE.

LE GOUT DANS LA VIE

L'époque actuelle, malgré tous les progrès, toutes les découvertes qui la caractérisent, est une période d'enlaidissement et de banalisation ; le mauvais goût se fait conquérant ; il pénètre dans nos villes et dans nos maisons ; il détruit le charme de nos foyers et de nos paysages, il remplit nos foyers de camelote aux fausses apparences, camelote qui est à la fois une nécessité et un symbole !

L'esprit démocratique est producteur de mauvais goût. Le peuple joue le rôle de souverain et par conséquent il commande et il paie.

Mais sa formation est bien incomplète, et son éducation esthétique est encore à entreprendre ; il est trop compréhensible que les autorités, sorties de la masse, qui ont à faire fonction de Mécène, se tirent si mal de cet emploi délicat.

Dans nos cités, les citoyens qui gouvernent sont rarement les plus éclairés, jamais les plus artistes. Ils n'ont pas besoin d'avoir du goût, ça les gênerait, mais ils ont des préférences, ce qui n'est pas la même chose ; aussi leurs mains l'enlaidissement de nos villes, de nos villages, prend des proportions grandioses et énormes, il est élevé à la hauteur d'une institution.

L'intérêt dans ce qu'il a de plus vénéral, est le plus puissant facteur de l'enlaidissement général et de la dépravation du goût.

Non seulement il méprise et sacrifie toute beauté qu'il y trouve, mais encore il dénature les beautés qu'il respecte, en les ex-

BABY'S OWN SOAP

Pour les soins à donner au bébé



vous ne pouvez courir de risques sur un savon. Quatre générations de Canadiens ont pu apprécier la douceur, le parfum du savon Baby's Own et le bien qu'il fait à la peau ; c'est le meilleur au Canada, pour l'usage du bébé à cause de sa pureté reconnue.

Le Baby's Own est le meilleur pour le bébé, et le meilleur aussi pour vous.

ALBERT SOAPS, LIMITED, MFRS., MONTREAL

plaitant. Il va plus loin, en nous imposant, par tous les moyens d'action dont il dispose, des admirations et des engorgements factices, achevant ainsi de troubler et de désorienter le goût public.

Il est reconnu que l'immense coalition des intérêts dans laquelle entrent les producteurs, les marchands, avec, à leur service, les journalistes, les littérateurs, les journalistes et les snobs, arrive à nous faire prendre, à la lettre, des vessies pour des lanternes. Pour faire marcher la masse, pour lui imposer ses vues, cette coalition ne recule devant rien, et le goût particulier de chaque individu se trouve ainsi écrasé sous une pression formidable.

Le goût n'était pas, dans le passé, soumis à de pareilles épreuves. On ne travaillait pas contre lui, au nom du goût lui-même, comme on le fait tous les jours en nous imposant des admirations pour tel genre de peinture, de style architectural ou décoratif, qui sont lancés par de véritables trusts d'affaires, servis par toutes les puissances financières.

L'intérêt, je lui donne une majuscule comme à un personnage symbolique, est généralement malin, mais il est intellligent, il songe plus à satisfaire ses appétits immédiats qu'à l'avenir, c'est pourquoi il ne trouve souvent la poêle aux oeufs d'or.

Le machinisme est une autre cause de la dépravation du goût. Les industries mécaniques contribuent, pour une grande part, à déverser au milieu de nos populations des choses qui sont une prédication anti-esthétique, et pour le Beau, un outrage permanent. Jadis les mauvais modèles étaient isolés, aujourd'hui la machine s'en empare, le reproduit à l'infini et en inonde le marché. Grâce à elle, la laideur a une force d'expansion immense et toujours grandissante.

Mais il ne sert de rien de médire de la machine, de souligner ses méfaits, la machine existe, elle se répand, elle triomphe, il faut compter avec elle.

Si elle nous sert souvent mal au point de vue du goût, elle peut nous donner aussi des choses simples, belles par leurs lignes, leurs couleurs, leur décor.

Ce qu'il importe donc de faire, sans tarder, c'est de former le goût du peuple, et de commencer chez les enfants très jeunes, à la maison ; plus tard, à l'école, dans les convents et les collèges, en développant en eux le sens esthétique, le goût du beau, et l'horreur du clinquant et du vulgaire. C'est une éducation que les maîtres eux-mêmes sont mal préparés à faire... il est temps d'y songer si nous ne voulons pas sombrer définitivement dans la banalité et la laideur incorrigibles.

G. de MONTENACH.

RECETTES

SOUPE AUX POIS VERTS.

Ingédients. — 2 boîtes de pois verts, 1 oignon, 1 cuillerée à sel de poivre, 1 cuillerée à thé de sucre, 1 cuillerée à soupe de sel, 3 cuillerées à soupe de beurre, 3 cuillerées à soupe de farine, 2 tasses de lait chaud, 1 tasse de crème, 1 feuille de laurier, 1 bouquet de persil, 2 tasses de bouillon de poulet, petite quantité de maïs.

Préparation. — Mettez de côté une tasse de pois et mettez le reste dans une casserole avec l'oignon, le poivre, le sel, le sucre et les herbes. Laissez mijoter pendant une demi-heure, enlevez les herbes, égarez les pois et ajoutez le bouillon. Laissez

bouillir, puis ajoutez le beurre et la fleur cuits ensemble, laissez encore mijoter dix minutes et coulez au tison. Remettez sur le feu, ajoutez l'autre tasse de pois, le lait chaud, la crème et servez immédiatement.

STEAK AU GRIL.

Ingédients. — 1 steak dans le portier, 2 cuillerées à soupe de beurre, 1 cuillerée à thé de sel, 1 cuillerée à thé de poivre.

Préparation. — Battez bien le steak avant de mettre sur le grill. Faites chauffer votre poêle bien chaude, tournez constamment le steak sur le grill pendant sept à dix minutes, afin qu'il ne brûle pas. Mettez dans un plat bien chaud, mettez dessus des morceaux de beurre sur le steak et pressez avec la pointe du couteau, saupoudrez de sel et poivre et servez avec sa propre sauce.

GATEAU AU CHOCOLAT.

Ingédients. — 1-2 tasse de sucre, 1-2 tasse de beurre, 3 oeufs, 3-4 tasse de lait, 2 tasses de farine, 1 cuillerée à thé de crème de tartre, 1-2 cuillerée à thé de soda, 1 once de chocolat pas sucré.

Préparation. — Défaites le beurre et le sucre ensemble, ajoutez les oeufs bien battus, ôtez le blanc d'un œuf, puis mettez le lait. Sassez la farine, la crème de tartre et le soda deux fois et mélangez bien avec le reste, faites chauffer votre chocolat au-dessus de la vapeur et brassez dans le mélange. Faites cuire environ trente-cinq minutes dans un fourneau modérément chaud.

Laissez refroidir, coupez le gâteau en deux avec un couteau bien tranchant et glacez les deux parties avec la préparation suivante :

PREPARATION AU CHOCOLAT POUR GATEAU.

Ingédients. — 1 tasse de sucre, 1 cuillerée à soupe d'eau, 1 blanc d'œuf, 2 onces de chocolat pas sucré, une pincée de crème de tartre.

Préparation. — Mélangez le sucre, la crème de tartre et l'eau, faites bouillir jusqu'à ce que ça fasse des fils, battez le blanc d'un œuf en neige, mettez le sirop, tranquillement dans le blanc d'œuf et battez jusqu'à ce que ça devienne épais, puis étendez sur le gâteau. Faites une autre préparation, comme la première, ajoutez-y deux morceaux de chocolat, couvrez les gâteaux l'un sur l'autre en les pressant ensemble.

DUMPLINGS AUX POMMES.

Ingédients. — 4 tasses de farine, 2-3 tasse de beurre, 1-2 tasse de lait, 1 cuillerée à soupe de poudre allemande, pommes et muscade.

Préparation. — Pelez des pommes, divisez par quartiers, ôtez les coeurs, sassez la farine et la poudre ensemble deux fois, mélangez le beurre avec et mettez assez de lait pour en faire une pâte dure. (Vous pouvez avoir besoin de plus ou moins que de 1-2 tasse de lait). Roulez la pâte environ un quart de pouce d'épaisseur, coupez-la en grands ronds. Mettez plusieurs morceaux de pommes dans chaque rond, puis formez comme une boule et faites cuire dans le sirop suivant :

SIROP.

Ingédients. — 4 tasses d'eau, 1 tasse de sucre, 1 cuillerée à thé de beurre (petite).

Préparation. — Faites bouillir le tout ensemble dans une casserole puis versez sur vos dumplings que vous aurez mis dans une lèchefrite ou autre vaisseau et faites cuire dans un fourneau chaud. Servez avec du sucre et de la crème.

Cet journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevré, gérant-général.

Feuilleton du DEVOIR

Les roses refléurissent

PAR

Madame Mathilde Alanic

10 (Suite)

— Parbleu ! approuva Gerfaux avec confiance.

Et, rempli de son sujet, il poursuivait avec ardeur, fredonnant, chantant, improvisant des paroles, jouant des phrases mélodiques, plaquant des accords qui ébranlaient les vieux meubles.

— Mélusine est restée populaire ici... Je voudrais que les gens de Lusignan, les Mélusins, tinsent à honneur de mettre eux-mêmes en action cette page de leur folklore. Je ne désespère pas, avec les seules ressources locales, renforcées par quelques amateurs de Poitiers, de rassembler un petit orchestre et de

former une troupe... Quant à Mélusine... Ah ! dame, c'est différent ! Il nous faudra une professionnelle émérite. Mais je compte sur les relations de théâtre, don Juan !

Renaud resta sérieux sous l'épithète. — Oh ! des relations plutôt vagues !... Enfin, quelque artiste se laissera bien tenter par l'honneur d'une création et d'une vedette.

Gerfaux vicevolta sur lui-même, électrisé.

— Va bene !... Juin, juillet, août, septembre ! Quatre mois de travail. Nous avons le temps ! Dès cet automne, la belle légende déroulera ses fastes en haut de l'esplanade ! Renaud, d'un air d'effroi, se pen-

cha vers Estelle.

— Ne pensez-vous pas qu'il a le liable au corps ?

Mais Adrien retournait au piano. A ce degré d'exaltation mentale, la musique seule pouvait traduire ses sensations tumultueuses. Estelle, profondément remuée, laissa tomber son ouvrage. Renaud, de l'ombre où il s'était reculé, ne la quittait pas des yeux. Et sous l'enveloppement de ce regard, de ces sons ému-

ouvants, la jeune fille se sentait engourdir dans une sorte d'anes-hésie délicieuse et mortelle, comme si elle eût respiré un parfum trop fort. Il lui semblait que son âme se dilatait, s'échappait de son être, attirée par une sollicitation mystérieuse.

Elle prit peur. Qu'est-ce donc que cette domination étrange qui, si vite, la maîtrisait ? Le lendemain, elle voulut rester à l'écart et laisser les collaborateurs conférer en tête à tête. Mais Renaud protesta, dolent et indigné :

— Nous avons besoin de votre présence ! Nous ne ferons rien qui vaille si vous n'êtes pas là pour nous inspirer !

— Vous vous moquez, dit-elle, plaisantant pour cacher sa gêne et le secret contentement qui la confondait plus que tout. Je suis une personne terre à terre, vouée à

des travaux serviles. Les petits pois du déjeuner veulent absolument être écosés. Et les pois verts sont incompatibles avec la poésie...

— Erreur ! répartit Jonchère impétueusement. Ignorez-vous la grâce des actes simples ? Nausicaa est parvenue à la postérité dans l'attitude d'une jeune fille qui lave son linge. Et une certaine héroïne de Goethe est devenue immortelle pour avoir coupé et bué des tartines de viande d'un garçon au cerveau incandescent qui s'appelait Werther. Vous êtes la Sagesse d'où dérive le Rythme. Votre influence nous est bienfaisante ; demeurez près de nous !

Adrien, malgré ses préoccupations, fut frappé d'un soupçon subit. Il considéra à la dérobée son ami si animé, sa soeur singulièrement rouge. "Tiens ! tiens ! se pourrait-il ? Pourquoi pas, après tout ?" Estelle, droite et modeste, apparaissait à Renaud si différente des figures féminines qui avaient habité le cœur du jeune homme, un jour ou un mois ! Sans doute, l'inconstant oiseau bleu se jassait de son vagabondage. Gerfaux s'attendait à l'idée de l'alliance possible qui consacrerait leurs liens d'amitié. Et, pour eux trois, il entrevit un avenir d'intimité charmante, il-

luminé par l'art et l'amour.

Et cet avenir, Mélusine, enchantée, devait leur en ouvrir triomphalement les portes. Renaud, talement, avait conçu le même espoir, à en juger par l'intérêt ardent qu'il témoignait désormais à l'oeuvre entreprise. Dès le matin, Jonchère accourait au logis ami, et, autour du piano, comme sous la grotte de rocaille de la terrasse, s'éternisaient, jusqu'à une heure tardive, de longues discussions esthétiques. Cependant, le premier acte s'avancait. Il s'accordait merveilleusement à l'état moral du poète. Renaud cherchait à y condenser toutes les légèresses que suscitaient en lui cette halte en pleine nature, les sites légendaires, le prestige du printemps chantant et fleuri, les prémices de l'amour naissant...

Jonchère était arrivé le vendredi de la Pentecôte, comptant repartir le lundi soir. Mais huit jours s'écoulèrent sans qu'il se décidât à quitter Lusignan.

Cependant, Estelle fut obligée de se rendre à Poitiers pour des courses indispensables. Elle prit le premier train du matin, revint par le suivant, et, pour éviter la traversée de la petite ville, au retour, elle descendit le sentier sous bois qui conduisait à la Vonne. Au premier

détour de l'étroite allée, Mlle Gerfaux s'arrêta net, éblouie comme si un jet de flamme eût fusté du sol. Celui auquel elle ne pouvait s'empêcher de penser était assis là, sur le tronc d'un orme abattu. Il se levait et venait vers elle.

— J'avais deviné que vous passeriez par ici !

Renaud, d'autorité s'empara des menus cois et du petit sac. Stupide, sans parole, elle le laissait faire. Et il semblait à la jeune fille qu'ils se mouvaient dans un brouillard d'or, et que la cadence de leurs pas était le rythme même du mouvement des mondes.

Elle sentait qu'après un tel silence quelque chose d'immense allait être dit, et le cœur lui tremblait d'appréhension. La rivière apparissait, brillante de soleil, quand Renaud parla, et de quelle voix rouillée, méconnaissable :

— C'est fini ! Il va falloir m'arracher à tout cela !

D'un geste ample, il indiquait les prés constellés de marguerites et de boutons d'or, les taillis de fougères, la masse odorante et bruisante des bois.

— Finie, la trêve ! Je viens de recevoir du grand Manitou de ma revue, une lettre me rappelant à Paris. Je pars dès ce soir.

— Dès ce soir ! répéta-t-elle, cons-

ternée.

Et comme un naufrage qui empoigne une planche flottante, elle se raccrocha vite à une espérance :

— Mais vous revenez à la fin de juillet ! Adrien y compte !

D'un coup de canne rageur, Renaud fouailla une inoffensive touffe de genêts.

— Adrien ! grommela-t-il. Tous les premiers dans vos pensées ! Que je parte ou que je reste, l'intérêt d'Adrien prime tout !

Il fut aussitôt bouleversé de regret en la voyant atterrée, les lèvres tremblantes, le regard avec une surprise douloureuse.

— Pardonnez-moi... Je viens de me montrer injuste et mauvais... Vous ne pouvez pas comprendre ce qui se passe en moi... depuis que je suis ici entre vous deux... J'admire votre sollicitude sans cesse en éveil, pour votre frère. Et je le jalouse, oui ! Car qui donc se soucie de moi, de ma santé et de mon bonheur ? Personne, hélas ! Je ne l'ai jamais senti aussi amèrement.

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

IL PERD TOUJOURS

LE CANADIEN EST DE NOUVEAU DEFAIT PAR LES SENATEURS
HIER SOIR. — LE BLEU-BLANC-ROUGE S'EST AMELIORE. —
LOWERY A FAIT SES DEBUTS. — RESULTAT : 3 A 1.

Ottawa, 21. — Les équipiers du Canadien ont donné du fil à retordre aux Sénateurs hier soir et ce n'est que par un score de 3 à 1, que le club local triompha des visiteurs. Le Bleu-Blanc-Rouge s'est sûrement amélioré et hier soir le résultat fut incertain jusque dans les dernières minutes du jeu.

Aucun point ne fut compté dans la première période, mais à la deuxième reprise, les Sénateurs enregistrent deux points contre un pour le Canadien et il fallut dix-huit minutes de jeu pour permettre aux joueurs locaux de mettre un autre point à leur crédit dans la période finale.

Merrill et Share jouèrent une grande partie sur la défense des Ottawas et il en fut ainsi de Laviolette et de Corbeil sur l'équipe du Canadien. Pitré fut sûrement le joueur qui se mit le plus en évidence sur l'attaque du Bleu-Blanc-Rouge tandis que Lalonde se fatigua et il dut se retirer à la deuxième période et Donald Smith céda sa place à un autre dans la deuxième manche après s'être blessé en tombant.

Lowery fit ses débuts avec le Canadien hier soir et donna satisfaction mais Fournier, quoique en uniforme, ne fut pas aligné sur l'équipe

du Canadien. La partie fut exempte de brutalité et les arbitres Brennan et Fulford n'eurent qu'à sévir trois fois et cela pour des offenses mineures.

Les équipes s'alignaient comme suit au commencement de la joute:

Ottawa	Position	Canadiens
Benedict	Buts	Vézina
Merrill	Points	Laviolette
Shore	Couverts	Corbeil
Duford	Centres	Lalonde
Broadbent	Ailes droites	Pitré
Gerard	Ailes gauches	Smith
Arbitre—Johnny Brennan, Montréal; assistant—Harvey Fulford, Ottawa.		

SOMMAIRE

Première période
Pas de score.
Deuxième période
1—Ottawa, Broadbent . . . 25 min.
2—Ottawa, Broadbent . . . 4.30 min.
3—Canadiens, Laviolette . . . 2 min.
Troisième période
4—Ottawa, Merrill . . . 18.30 min.
Subs.—Ottawa: Darragh et Ross; Canadiens: Lowery, Dubau et Berlinguette.
Punitions.—Merrill, 1 mineure; Broadbent, 1 mineure; Lowery, 1 mineure.

LES PARTIES DE LA CLASSE "C"

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la classe "C" de la Montreal Bowling Association :

Beaver			
C. A. Orr.	230	186	137—613
C. Lester.	167	157	104—518
J. Resch.	139	117	156—412
F. Walker.	168	144	154—463
H. Moir.	156	204	178—538
Totaux.	860	805	879—2544

M.A.A.A.			
Reed.	165	150	203—518
Eveldeigh.	131	125	155—411
Kelly.	162	121	196—479
Wheatley.	157	146	150—447
Darling.	152	184	151—487
Totaux.	787	720	855—2342

Caledonia No 4			
Olivier.	144	152	175—491
Nelson.	125	138	153—416
Reid.	121	102	157—380
Evans.	171	114	184—469
Prettie.	130	142	134—406
Totaux.	691	668	803—2162

Caledonia No 3			
Dyke.	133	174	157—464
Morrissey.	163	171	158—492
Wilson.	135	136	144—415
Dunberry.	135	148	144—427
Forrest.	145	159	186—530
Totaux.	721	838	783—2348

Caledonia No 7			
Downs.	122	160	143—424
McKay.	132	129	146—407
A. Pierrie.	173	145	168—486
W. Campbell.	117	91	142—350
Starke.	117	141	131—366
Totaux.	708	675	730—2113

Caledonia No 2			
M. Finnie.	163	138	168—469
J. Loranger.	124	124	124—372
C. D. Schnebley.	143	125	268
R. Miller.	191	138	518
W. C. Parker.	140	177	146—463
A. G. Clark.	149	178	122—449
Totaux.	787	774	750—2291

Caledonia No 6			
Doughty.	142	158	145—445
Bélisle.	144	197	150—491
Reardon.	156	121	134—411
Riepert.	140	177	191—508
Kemp.	188	177	178—543
Totaux.	770	830	798—2398

Caledonia No 8			
A. Fyfe.	145	130	139—414
J. Henderson.	128	138	162—428
J. Cullen.	143	186	156—485
McGillivray.	117	177	120—414
M. Langdrige.	197	134	175—506
Totaux.	730	765	752—2247

Caledonia No 1			
Horsfall.	179	169	235—583
Howard.	157	159	191—507
Graumann.	145	153	178—476
Ferguson.	182	121	186—489
Niven.	178	170	141—489
Totaux.	841	772	931—2544

Caledonia No 5			
Picher.	148	145	147—440
Sheppard.	159	190	142—491
Armstrong.	125	120	188—455
Holt.	162	136	172—470
Bell.	116	156	141—413
Totaux.	710	769	769—2269

LA REUNION DE JUAREZ

Division No 1			
Windsor.	23	10	700
Caledonia No 2.	23	10	697
Beavers.	13	12	460
Caledonia No 4.	14	16	467
M.A.A.A.	13	17	433
Caledonia No 7.	11	22	333
Caledonia No 3.	8	22	267
Division No 2			
Caledonia No 1.	22	8	733
Steel.	18	12	600
Caledonia No 5.	16	14	533
Canadien.	16	14	533
Caledonia No 6.	17	16	515
National.	11	19	367
Caledonia No 8.	8	25	242

LES CHAMPIONS GAGNENT, GRACE A UNE TACTIQUE PEU SPORTIVE.

Toronto, 21.—Les Toronto ont battu les Shamrocks (Ontario), hier soir, par un score de 4 à 3; nous ne pouvons pas dire que le meilleur club a gagné. Les champions de la "cave" de l'an dernier ont été malchanceux. Dans la dernière période, avec un score de 3 à 3, T. Smith descendit en face de Holmes qui se trouvait seul, comme il allait pour tirer, trois joueurs des Toronto jetèrent leurs bâtons dans les jambes de Smith et l'empêchèrent de compter. La punition des coupables fut que McGiffen a été mis sur le banc et les Shamrocks ont perdu un point qui paraissait certain.

L'alignement : Shamrocks — Buts, Lesueur; point, Howard; McNamara; défense, Geo. McNamara; centre, Ronan; avant, Skinner et Smith.
Toronto — Buts, Holmes; point, Carpenter; défense, Cameron; centre, Foyston; avant, Walker et Wilson.
Subs., Shamrock — Bawlf, Denney, Brown et Harold McNamara.
Subs., Toronto — McGiffen, Lowther et Oke.

Arbitres—Dr Wood et Loumarsh.
SOMMAIRE
1ère période
1—Toronto, Foyston . . . 16.00
2—Shamrock, Smith . . . 2.00
2ème période
3—Shamrock, Denney . . . 2.00
4—Toronto, Cameron . . . 13.00
3ème période
5—Shamrocks, Smith . . . 2.00
6—Toronto, Wilson . . . 2.30
7—Toronto, Walker . . . 15.00

Convincus que la glace sera bonne et les joutes intéressantes, les amateurs du hockey viendront en foule ce soir à Ahuntsic pour assister aux joutes de la Ligue Montréal-Nord.

La première partie mettra aux prises le Saulx et l'Ahuntsic; dans la seconde, l'on verra lutter Outremont contre Nordwood.

Il n'est d'ajouter que ces deux joutes sont très importantes, puisque ces clubs ont encore de grandes chances d'arriver champions.

LES WANDERERS SONT VICTORIEUX

LE QUEBEC A ETE DEFAIT PAR 5 A 2 AUX MAINS DES EQUIPIERS DE DICKEY BOON.

Les Wanderers ont continué leur marche triomphale en route pour le championnat, hier soir, à l'Arena, lorsqu'ils ont battu le Québec, par un score de 5 à 2. Des réguliers manquaient sur l'alignement des deux clubs, Malone le brillant centre de Québec, a été remplacé par MacDonald qui a manqué plusieurs belles chances en face des buts de McCarthy et la présence de Malone aurait pu certainement aidé le club de Mike Quinn. Le jeu individuel des gars de la capitale leur ont enlevé toutes chances de gagner.

Le jeu de Moran et McCarthy dans les buts a été de toute beauté. La partie a été exempte de brutalité et les règlements furent respectés pendant toute la joute. Sprague, Cleghorn a été l'étoile de la joute, son jeu consommé lui a valu de nombreux applaudissements. Cleghorn est considéré comme le plus fort joueur de défense de la ligue; il joue avec un sang-froid extraordinaire et ne gâche pas son jeu par la rudesse, chose qu'il ne faisait pas l'an dernier. Si la guigne cesse de poursuivre les hommes de Sam Lichtenhein, ils ont de grandes chances de jouer dans les séries mondiales.

L'alignement des deux clubs : Wanderers — Buts, Moran; S. Cleghorn; Défense, Hall; Producers, Défense, Mummery; Baker, Centre, McDonald; Roberts, Ailiers, Crawford; Hyland, Ailiers, Marks.
Arbitres : Cooper, Smeaton et Reg Percival; chronomètreur, Wm. Morrison; pointeur, Gordon Miller; pénitencier, E. W. Ferguson; juges des buts, MM. J. O'Loglin et Chs. Porteous.

SOMMAIRE
1ère période
1—Wanderers, Boher . . . 4.15
2—Wanderers, Hyland . . . 6.45
2ème période
3—Québec, MacDonald . . . 5.20
4—Wanderers, S. Cleghorn . . . 1.40
5—Wanderers, Hyland45
6—Wanderers, Baker40
7—Québec, MacDonald . . . 3.00
Substituts : Wanderers, Ulrich et Stephens; Québec, W. Mummery, Walsh.
Punitions : 1ère période, Mummery, 3 minutes; 2ème période, MacDonald, Mummery, 2; mineurs, 6 minutes, Marks, 1 mineur, 3 minutes; 3ème période, Marks, 1 majeur, 55.00.

TORONTO, 4; ONTARIO, 3.

LES CHAMPIONS GAGNENT, GRACE A UNE TACTIQUE PEU SPORTIVE.

Toronto, 21.—Les Toronto ont battu les Shamrocks (Ontario), hier soir, par un score de 4 à 3; nous ne pouvons pas dire que le meilleur club a gagné. Les champions de la "cave" de l'an dernier ont été malchanceux. Dans la dernière période, avec un score de 3 à 3, T. Smith descendit en face de Holmes qui se trouvait seul, comme il allait pour tirer, trois joueurs des Toronto jetèrent leurs bâtons dans les jambes de Smith et l'empêchèrent de compter. La punition des coupables fut que McGiffen a été mis sur le banc et les Shamrocks ont perdu un point qui paraissait certain.

L'alignement : Shamrocks — Buts, Lesueur; point, Howard; McNamara; défense, Geo. McNamara; centre, Ronan; avant, Skinner et Smith.
Toronto — Buts, Holmes; point, Carpenter; défense, Cameron; centre, Foyston; avant, Walker et Wilson.
Subs., Shamrock — Bawlf, Denney, Brown et Harold McNamara.
Subs., Toronto — McGiffen, Lowther et Oke.

Arbitres—Dr Wood et Loumarsh.
SOMMAIRE
1ère période
1—Toronto, Foyston . . . 16.00
2—Shamrock, Smith . . . 2.00
2ème période
3—Shamrock, Denney . . . 2.00
4—Toronto, Cameron . . . 13.00
3ème période
5—Shamrocks, Smith . . . 2.00
6—Toronto, Wilson . . . 2.30
7—Toronto, Walker . . . 15.00

Convincus que la glace sera bonne et les joutes intéressantes, les amateurs du hockey viendront en foule ce soir à Ahuntsic pour assister aux joutes de la Ligue Montréal-Nord.

La première partie mettra aux prises le Saulx et l'Ahuntsic; dans la seconde, l'on verra lutter Outremont contre Nordwood.

Il n'est d'ajouter que ces deux joutes sont très importantes, puisque ces clubs ont encore de grandes chances d'arriver champions.



BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE MONTREAL

LE MEETING DE LA NOUVELLE-ORLEANS

1ère course, 5 furlongs. — 1. For Fair, 106, Warrington, 7 à 5, 3 à 5; 2. Pied Piper, 103, Vandusen, 5 à 1, 2 à 1, 6 à 5; 3. Hugh 106, Smith, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.15 25. Forest Gate, Jefferson, Phil T., Hapsburg II, Shepherdess, Acis, Hard Tack, Our Ben ont aussi couru.

2ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Sunno 97, Lilly, 7 à 2, au pair, 1 à 3; 2. Requiram 105, McTaggart, 5 à 1, 6 à 5, 2 à 5; 3. Jesail 107, Smyth, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 1. Temps, 1.07 4-5. Kopl, Black Earl, Prospe, Son, Brooms Edge, Bogart ont aussi couru.

3ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Richmond 112, Murphy, 3 à 1, 6 à 5, 3 à 5; 2. Miss Kruter 105, Bresch, 10 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps, 1.13 1-5. Garneau, Col Cook, Marshall, Henry Hutchison et Armor ont aussi couru.

4ème course, 1 mille et 20 verges. — 1. Holton 106, Goose, au pair, 1 à 2; 2. eRo 111, Dishmon, 5 à 2, au pair, 1 à 2; 3. El Pato 105, Bresch, 10 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps, 1.43 1-5. Garneau, Col Cook, Marshall, Henry Hutchison et Armor ont aussi couru.

5ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Meelick 97, Smyth, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 3; 2. Thersa Belhal 99, Sumter, 10 à 1, 3 à 1, 8 à 5; 3. Prior 109, Warren, 8 à 1, 5 à 2, au pair. Temps 1.08 1-5. Jessie Louise, Dicks Bel, Americus, Knight of Pythias, Bue Wing ont aussi couru.

6ème course, 1 mille et 1 furlong. — 1. Tom, Hanroek 102, Lilly, 3 à 1, 7 à 10, 1 à 4; 2. Consoler 108, Warrington, 8 à 1, 2 à 1, au pair; 3. Trovato 107, Bresch, 15 à 1, 4 à 1, 2 à 1. Temps, 1.55 2-5. Ravenal, Ella Grane, Lena Val ont aussi couru.

7ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Poliquin, 145 193 173—511
2. Desjardins, 180 179 165—472
3. Fournier, 200 144 163—507
4. Picard, 165 172 176—513
Totaux. . . 853 814 860—2527

8ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Talbot, 153 171 183—507
2. Kennedy, 125 136 —251
3. Gagnon, 105 125 —194-194
4. Labrecque, 180 162 197—539
5. Duquet, 192 192 192—576
6. Belcourt, 199 168 159—526
Totaux. . . 849 829 925—2603

9ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Blais, 122 175 218—515
2. Poliquin, 154 128 —277
3. Desjardins, 181 168 172—521
4. Bellefeuille, 188 187 155—531
5. Fournier, 188 187 155—531
6. Picard, 158 168 183—507
Totaux. . . 803 819 889—2511

10ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Bernier, 141 126 —267
2. Marchessault, 105 147—471
3. Blouin, 191 150 145—486
4. Dorais, 150 176 164—490
5. Roy, 132 192 190—515
6. Paquet, 184 167 160—511
Totaux. . . 798 811 806—2416

11ème course, 5 1-2 furlongs. — 1. Liffiton, 141 126 —267
2. Delaney, 105 147—471
3. Davis, 191 150 145—486
4. Evans, 150 176 164—490
5. Lalonde, 132 192 190—515
6. Millan, 184 167 160—511
Totaux. . . 798 811 806—2416

Deuxième exposition annuelle D'AUTOMOBILES

de la
MONTREAL AUTOMOBILE TRADE ASSOCIATION
EDIFICE D'EXPOSITION
129 Avenue Laurier, entre Saint-Denis et Saint-Laurent.
Du 23 au 30 Janvier
Concerts d'orchestre après-midi et soirs
ADMISSION 50c. ENFANTS 25c

THOMPSON EST EN TETE DES SCORERS

CE JOUEUR DU ALL MONTREAL A NEUF POINTS A SON CREDIT. BELL, DES STARS, EN A SEPT.

En comptant trois points pour son club lundi dans la première période de la partie avec la Casquette, Kenny Thompson, du All-Montreal, s'est trouvé à prendre la première place comme scorer de la Ligue Montréal. Il a maintenant neuf points à son crédit. Harry Bell, des Stars, qui était premier la semaine dernière avec sept points, est tombé en deuxième place avec le même nombre, sept. Laliberté, de l'Hochelega, est en troisième place avec six points. Bill Hughes, des Stars, et Jimmy Tannehill, des Garnets, sont égaux pour la quatrième place avec cinq points chacun.

Le programme pour lundi soir prochain est des plus intéressants. Le principal numéro est sans contredit la rencontre entre le All-Montreal et les Garnets, la première de la soirée. Une victoire pour le All-Montreal le mettrait sur un pied d'égalité avec les Garnets, de sorte que la lutte sera acharnée et excitante.

La deuxième partie de la soirée mettra aux prises les Stars avec l'Hochelega. Cette joute devrait être fort contestée. La victoire de l'Hochelega lundi dernier l'a fort encouragé et il se propose bien de répéter sa victoire lundi. L'Hochelega veut en même temps prendre une revanche de la défaite qu'il a subie aux mains des Stars au commencement de la saison.

La dernière partie de la soirée mettra aux prises les vieux rivaux, La Casquette et le Saint-Zotique. La Casquette est décidée à vaincre à tout prix et plusieurs amis du club ont promis de faire des cadeaux aux joueurs s'ils sortent vainqueurs de la joute. Le dentiste Philippe Demers 1316 rue Wellington, a offert de faire un plombeau en or aux joueurs s'ils gagnent, et M. Roméo Dorval, de Gauthier et Dorval, 159 Sainte-Catherine Est, a promis un chapeau à chacun des joueurs.

Voici le nombre de points comptés par les joueurs jusqu'à date: Thompson, All-Montreal . . . 9
Bell, Stars . . . 7
Laliberté, Hochelega . . . 6
Hughes, Stars . . . 5
Tannehill, Garnets . . . 5
Savé, Stars . . . 4
Robert, Hochelega . . . 4
Lahue, Stars . . . 3
O'Grady, Garnets . . . 3
Ritchie, All-Montreal . . . 3
Degray, All-Montreal . . . 3
Colligan, All-Montreal . . . 3
Norton, Garnets . . . 2
Mugrore, Garnets . . . 2
Liffiton, Garnets . . . 2
Delaney, Garnets . . . 2
Davis, Saint-Zotique . . . 2
Evans, Saint-Zotique . . . 2
Lalonde, Saint-Zotique . . . 2
Campbell, La Casquette . . . 2
Watson, La Casquette . . . 2
Derrick, La Casquette . . . 2
Roddick, Stars . . . 1
Wall, Stars . . . 1
Foster, Garnets . . . 1
Sorel, All-Montreal . . . 1
Godel, Saint-Zotique . . . 1
Brunet, Saint-Zotique . . . 1
Bougie, Saint-Zotique . . . 1
Kearns, La Casquette . . . 1
Millan, La Casquette . . . 1
Léger, La Casquette . . . 1
Wilson, La Casquette . . . 1
Girard, Hochelega . . . 1
Charlbois, Hochelega . . . 1
Schnauffer, Hochelega . . . 1

LIGUE DE POOL AMATEUR DE MONTREAL

Voici les résultats des parties jouées hier soir dans les séries de la Ligue de Pool Amateur de Montréal :

Electra — Laval		
Quinn.	62	100
Gliddon.	100	44
Lavoie.	43	100
Patenaud.	43	100
Lalour.	43	100
Laval gagne deux parties.		
La Casquette — Atlas		
Decelles.	100	70
Bélanger.	100	66
Duplessis.	100	66
Larue.	100	66
Berthiaume.	26	100
Totaro.	100	100
La Casquette gagne deux parties.		
Idéal — Académie		
Champagne.	100	96
Desforges.	90	100
Lepage.	90	100
Provost.	82	100
Letourneau.	82	100
Delière.	100	100
L'Académie gagne deux parties.		
Canadien — Démocratie		
St-Jean.	100	89
Gingras.	89	100
Girard.	81	100
Marier.	100	100
Grandcourt gagne par défaut.		
Canadien gagne deux parties.		

